37e ANNÉE (4e SÉRIE) N° 36 21 OCTOBRE 1920

L'AMI DU CLERGÉ

Paraît à Langres, tous les Jeudis

Mgr F. PERRIOT
Protonotaire apostolique *ad instar participantium*
FONDATEUR

A. ROZIER
Docteur en théologie, Chanoine honoraire de Langres
DIRECTEUR

PRIX D'ABONNEMENT POUR TOUT L'UNIVERS........ { 15 francs à l'Édition complète. 10 — à l'Édition partielle.

Toutes les lettres doivent être adressées à : M. le Directeur de L'AMI DU CLERGÉ, à Langres (Hte-Marne).

Bulletin d'Écriture Sainte

A PROPOS D'UN CENTENAIRE : Saint Jérôme et la Bible

SOMMAIRE. — I. Le XVe centenaire de S. Jérôme. — II. Les grandes lignes de la vie de S. Jérôme : sa formation, sa célébrité, son caractère. — III. La revision et la traduction des textes bibliques à Rome et à Jérusalem ; l'origine de notre Vulgate. — IV. Les lettres et les commentaires de S. Jérôme sur la Sainte Ecriture.

§ 1er. — *Le quinzième centenaire de S. Jérôme*

L'Eglise va célébrer, le 30 septembre prochain, le XVe centenaire de la mort de S. Jérôme. En vue de cet événement, plusieurs revues catholiques [1] ont déjà consacré d'importants articles à l'œuvre de celui que nous saluons au Bréviaire du titre si flatteur de « Doctor maximus in exponendis Sacris Scripturis. » Et la pieuse Société de S. Jérôme, dont S. S. Benoît XV fut naguère président, a eu l'heureuse idée de provoquer la constitution d'une Commission chargée d'organiser dignement la célébration d'un tel centenaire. Un triple cycle de manifestations a été prévu. Tout d'abord, et comme il convient, la Science apportera son tribut d'hommage par la publication d'une anthologie hiéronymienne. Un volume, déjà sous presse, contiendra un choix abondant d'extraits des œuvres du Saint Docteur et contribuera à les faire mieux connaître et goûter ; puis, des Mélanges d'Etudes hiéronymiennes seront publiés avec la collaboration de savants réputés, tels que Dom Amelli, les PP. Fonck et Vaccari, Mgr Duchesne, Mgr Batiffol, le P. Lagrange, Mgr Grammatica. Une série de conférences adressées au grand public, organisées sous les auspices de la Société de S. Jérôme et de l'Académie de la Religion catholique, s'est ouverte déjà, toujours dans le même but, en avril dernier, par un discours du Card. Marini dans la grande salle de la Chancellerie. Une autre série de conférences, destinées à un public mieux choisi et plus spécial, sera donnée à l'approche des fêtes religieuses, vers le mois de décembre, par les Card. Gasquet, Mercier et Maffi. Enfin, d'autres manifestations, celles-là purement religieuses, se dérouleront à Rome en décembre prochain, et elles auront pour centre principal la Basilique de Sainte-Marie Majeure.

[1] *Biblica* et la *Civilta Cattolica*. — Cf. Vaccari, *Un prossimo centenario o la morte di S. Girolamo*, dans la *Civilta*, 1918, 2, p. 202-216 et 505-513 ; — *Gli ultimi anni di S. Girolamo*, dans la *Civilta*, 1919, 3, p. 302-314. — Du P. Vaccari encore, *Bolettino Geronimiano*, dans *Biblica*, 1920, fasc. 3. Les deux premières parties de ce Bulletin, concernant les travaux publiés dans ces dix dernières années, ont seules paru au moment où nous écrivons (août 1920) ; elles ont trait à la vie et au caractère de S. Jérôme et aux éditions de ses œuvres (p. 379-396).

Nous voudrions ici, en parlant de S. Jérôme aux lecteurs de l'*Ami du Clergé*, apporter notre modeste contribution à un si magnifique tribut d'hommages et témoigner ainsi au Solitaire de Bethléem notre profonde gratitude. Ces Psaumes, que la Sainte Eglise met si souvent sur nos lèvres, ont été revisés par lui ; cette Bible, dont nous nous servons à tout instant, a été traduite ou revisée par lui ; ses commentaires sur la Sainte Ecriture contiennent quantité de renseignements, précieux encore de nos jours et souvent inexploités parce qu'inconnus.

Nous nous bornerons, évidemment, à considérer en S. Jérôme l'exégète. D'autres mettront en relief le maître de la vie ascétique ou l'historien dont le *De Viris* fut notre premier essai de Patrologie. Et encore nous contenterons-nous, — après avoir esquissé seulement les grandes lignes de la vie de S. Jérôme, pour mieux faire ressortir sa physionomie spéciale et dégager plus parfaitement son importance de tout premier plan, — d'indiquer le rôle qu'il a joué dans la constitution de notre Vulgate et dans l'explication des Saintes Ecritures. Et puisque nous avons cette bonne fortune d'avoir en S. Jérôme un Père qui a beaucoup écrit et nous a fourni ainsi maints détails, dans ses lettres et dans ses commentaires, sur son activité littéraire et sur les difficultés de son œuvre, nous nous appliquerons à nous effacer pour le laisser nous renseigner lui-même et nous instruire.

§ 2. — *Les grandes lignes de la vie du Saint* [1]

S. Jérôme naquit plus probablement vers 342 à Stridon, dans la province actuelle de Bosnie, et il

[1] On pourra utilement consulter sur S. Jérôme et son œuvre : Largent, *S. Jérôme* (Paris, Gabalda) ; — Turmel, *S. Jérôme* (Paris, Bloud) ; — Bardenhewer, *Hieronymus*, dans sa *Geschichte der Altkirchl. Literatur*, t. III (1902), p. 605-654 (Her-

mourut en 420, à Bethléem. Ses parents, de condition aisée (lettre 82), lui firent étudier la rhétorique à Rome même, sous la direction du célèbre Donat, passé maître dans l'explication de Virgile et de Térence. Le jeune Jérôme avait alors une vingtaine d'années. Grâce à un travail acharné de transcription, soutenu par sa passion ardente pour les belles-lettres, il commença à se créer cette petite bibliothèque [1] qu'il ne devait cesser par la suite de développer à grands frais et avec l'aide de ses amis (lettre 3). Bien qu'il eût reçu, à cette époque, le baptême des mains du pape Libère (lettres 15 et 16 au pape Damase), et en dépit de la poésie des souvenirs chrétiens et des visites dominicales aux Catacombes [2], il n'en demeurait pas moins profondément attaché aux lettres profanes [3] ; il nourrissait son âme de Cicéron, de Plaute et de Virgile, le style de la Bible lui paraissait dur et grossier et la grâce de Jésus-Christ n'avait pas assez d'empire sur son cœur pour lui faire éviter, à Rome d'abord, à Trèves ensuite, les écarts de conduite vers lesquels l'entraînaient les délices de la Ville Eternelle et une nature particulièrement ardente [4].

C'est à Trèves qu'eut lieu sa conversion, entre les années 365-372. Il avait transcrit des ouvrages de S. Hilaire de Poitiers, s'était adonné aux études théologiques et, de suite, les yeux à peine dessillés, les passions toujours frémissantes, ennemi des demi-mesures, il avait rêvé d'ascétisme.

Il rentra des Gaules bien résolu à dire au monde un éternel adieu. Des dissensions de famille, une discussion avec une tante lui facilitèrent la mise à exécution de son pieux dessein. A la fin de 374, nous le retrouvons au milieu du désert de Chalcis, poursuivi, jusque dans cette sauvage solitude et malgré la vie qu'il y mène, par la vision de Rome :

> « Ah ! quand j'étais dans le désert, quand j'habitais cette vaste solitude brûlée par les ardeurs du soleil, où les moines vont chercher une sauvage retraite, que de fois j'ai rêvé aux délices de Rome ! Je me tenais seul, l'âme remplie d'amertume. Un sac hideux recouvrait mes membres décharnés, ma peau noircie me donnait l'aspect d'un Ethiopien... Et, quand le sommeil plus fort que moi m'envahissait, je jetais sur la terre un squelette dont les diverses pièces se tenaient à peine. Je ne parle ni de la nourriture ni de la boisson ; les moines malades eux-mêmes ne boivent que de l'eau froide et les aliments cuits sont regardés comme un luxe !... Eh bien ! moi qui pour échapper à l'enfer me condamnais à une pareille prison, moi qui vivais dans la compagnie des scorpions et des bêtes féroces, je me revoyais par la pensée au milieu des danses des jeunes filles de Rome. J'avais le visage exténué, mais le cœur était encore brûlé par des convoitises mauvaises. Le corps était froid, la chair était morte avant l'homme, mais la concupiscence bouillonnait encore. Alors, privé de tout secours, je me jetais aux pieds de Jésus, je les arrosais de mes larmes, je les essuyais de mes cheveux, et, pour dompter ma chair rebelle, je prolongeais mes jeûnes pendant des semaines entières. » (Lettre 22 à Eustochium : *P. L.* XXII, 398).

Dès lors, il ne songea plus qu'à consacrer son existence au service de Dieu et à l'intelligence de nos Saints Livres (Lettres 2, 3, 4 : *P. L.* XXII, 331-335). Il commença l'étude de la langue hébraïque et ce labeur fut pour lui si dur qu'il lui parut la plus rude de ses mortifications du désert, la plus crucifiante pour expier ses péchés, la plus pénible pour l'aider à maîtriser ses passions [1]. Bien que retiré au désert, il n'assista pas en simple spectateur aux luttes intestines qui déchiraient alors l'Eglise d'Antioche. En 378 et 379, il sollicita, par deux fois, l'intervention du Pape S. Damase (Lettres 15 et 16 : *P. L.* XXII, 355, 358) ; en 379, il embrassa fermement le parti de Paulin et y combattit avec ardeur. Ce dernier aurait bien voulu attacher pour toujours à son Eglise un tel champion. Après de multiples insistances, il put conférer à Jérôme l'ordination sacerdotale ; mais ce ne

der, Freiburg-im-Breisgau) ; — Grützmacher, *Hieronymus*, 3 fascic. 1901-1908 (Berlin, Trowitzsch und Sohn) ; — *La vie de S. Jérôme, prêtre, solitaire et docteur de l'Eglise*, par Dom Jean Martianay, religieux bénédictin de la Congrégation de S. Maur, Paris, Lambin (1706) ; — Van den Gheyn, dans *Dict. de la Bible* de Vigouroux, t. III, col. 1305-1316 ; — Dom Sanders, *Etudes sur S. Jérôme* (Paris, Gabalda). — On trouvera d'autres indications bibliographiques importantes dans *Biblica*, fascic. III, 1920, *Bolettino Geronimiano*, p. 379-396.

Les œuvres de S. Jérôme se trouvent dans la *Patrologie latine* de Migne, t. XXII-XXXI. Des portions inédites de S. Jérôme ont été publiées, ces années dernières, par Dom de Bruyne et surtout par Dom Morin. Les lettres de S. Jérôme publiées dans le *Corpus Scriptorum ecclesiasticorum latinorum* de Vienne, vol. 54-56 (1910-1918), remplacent avantageusement l'édition de Vallarsi reproduite dans Migne. Reiter a publié dans la même collection les six livres du Commentaire de S. Jérôme sur Jérémie, vol. 59 (1913).

[1] « Il y a plusieurs années qu'ayant quitté pays, père, mère, sœur, parents et, ce qui coûte encore plus à quitter, une table où d'ordinaire je faisais bonne chère, et allant à Jérusalem pour y servir Dieu et gagner le royaume du Ciel, j'emportai avec moi les livres que j'avais amassés à Rome avec beaucoup de soin et de travail et dont je ne pouvais pas me priver. » (Lettre 18 : *P. L.* XXII, 361).

[2] « Lorsque j'étais enfant, dit-il (*In Ezech.*, ch. XL : *P. L.* XXV, 375), et que j'étudiais à Rome les Belles-lettres, j'avais coutume avec d'autres enfants de mon âge qui étudiaient avec moi, d'aller les dimanches visiter les tombeaux des apôtres et des martyrs, et j'entrais souvent dans ces voûtes souterraines dont les murailles des deux côtés sont remplies des corps qu'on y a enterrés. Ces lieux sont si obscurs qu'on pourrait dire de ceux qui les visitent qu'ils descendent tout vivants dans le sépulcre, selon que le Prophète le dit dans les Psaumes. (Ps. LIV, 16). Une fort petite lumière y descend en quelques endroits, plutôt par des trous que par des fenêtres, et elle ne suffit pas à en écarter les ténèbres. On y marche lentement et ceux qui s'y trouvent environnés comme d'une nuit très obscure pourraient se servir à propos de ces paroles de Virgile :

« Horror ubique animos, simul ipsa silentia terrent. »

Cette description des catacombes, datant du IVe siècle, ne sera pas sans intérêt pour ceux qui les ont visitées de nos jours.

[3] « Grande était alors ma misère et l'excès de ma passion pour les livres. Je jeûnais pour lire Cicéron et, après de longues et fréquentes veilles, après avoir versé des torrents de larmes que le souvenir des péchés passés faisait couler du fond de mon cœur, je me mettais à lire Plaute. Et alors, quand rentrant en moi-même je me mettais à la lecture des Prophètes, leur style dur et grossier me révoltait aussitôt. » (Lettre 18 : *P. L.* XXII, 361).

[4] « Quand je vous parle ainsi, je ne me flatte pas de n'avoir jamais essuyé de tempêtes et d'être toujours arrivé heureusement au port sans avoir souffert aucun dommage... Au contraire, ce n'est qu'après avoir échoué depuis peu sur la côte, que, tout effrayé encore du naufrage dont je ne fais que sortir, j'avertis ceux qui veulent s'embarquer sur cette mer orageuse des périls auxquels ils s'exposent. » (Lettre 14 à Héliodore : *P. L.* XXII, 350).

[1] « Lorsque j'étais encore jeune et que je vivais dans le fond du désert... je ne pouvais supporter les ardeurs de la concupiscence dont je me sentais embrasé... Pour écarter donc de mon imagination les pensées criminelles, je me mis sous la discipline d'un solitaire juif qui avait embrassé le Christianisme, et après avoir goûté avec tant de plaisir les vives et brillantes expressions de Quintilien, la profonde et rapide éloquence de Cicéron, les tours naturels et délicats de Pline... je m'assujettis à apprendre l'alphabet de la langue hébraïque et à étudier des mots que l'on ne saurait prononcer qu'en parlant du gosier et comme en sifflant. Je ne sais que trop... combien de travaux cette étude me coûta, combien il me fallut vaincre de difficultés, combien de fois j'abandonnai mon dessein, perdant toute espérance d'y pouvoir réussir, et combien de fois je le repris m'efforçant d'en venir à bout par un travail opiniâtre. Mais enfin, grâces au Seigneur, j'ai la joie de goûter maintenant les doux fruits d'une étude dont les commencements m'ont paru si difficiles et si rebutants. » (Cf. Lettre 125 : *P. L.* XXII, 1079).

fut qu'à la condition expresse que le Solitaire ne serait pas obligé de renoncer à la vie monacale et qu'il n'exercerait jamais les fonctions de la prêtrise [1].

De 381 à 385 S. Jérôme est à Rome. En 382, il assiste au concile avec Paulin d'Antioche et S. Epiphane et le pape S. Damase le charge d'en rédiger les Actes. C'est alors que sa vie prend son orientation définitive. Devenu le secrétaire du Pape, il entreprend sur son ordre la revision de la Bible dont se servait l'Eglise Romaine et il répond aux difficultés exégétiques que lui soumettait sans cesse le Pontife suprême [2]. Nul alors, dans tout l'Occident, n'était plus capable que lui ; nul n'avait le travail plus facile et plus rapide. Pour satisfaire aux exigences de tous, S. Jérôme commence à accumuler revisions et commentaires. Dans le palais de Marcella, sur l'Aventin, se groupe un cercle de femmes, distinguées par leur naissance et leurs vertus, avides d'entendre de sa bouche l'explication de nos Saints Livres. Un cours d'exégèse, dont il est le maître écouté et vénéré, s'établit ainsi au cœur même de Rome et des questions posées par écrit, après le cours, lui fournissent le thème de plusieurs de ses lettres.

S. Jérôme était alors à l'apogée de sa gloire ; ses travaux étaient lus avec avidité, ses lettres portaient au loin son renom scientifique et littéraire ; son séjour à Chalcis l'avait paré comme d'une auréole de sainteté. Ses amis, ses admiratrices, qui peuplaient la petite Thébaïde de l'Aventin, vantaient à l'envi ses talents et ses vertus et, malgré les sourds grondements de l'opposition qu'avaient suscitée contre lui ses innovations dans le domaine biblique, malgré le peu de faveur que rencontraient dans les rangs du clergé tant régulier que séculier, et parmi la plus grande partie des dames de la noblesse, ses principes ascétiques et sa propagande en faveur de la vie religieuse, on ne l'en désignait pas moins déjà comme le successeur éventuel du pape S. Damase sur la chaire de S. Pierre (Lettre 45), quand sa lettre à Eustochium sur la virginité, où l'apologie de la vie monastique était agrémentée d'une critique acerbe et sans mesure des clercs et des moines de Rome, souleva contre lui tout le clergé et le fit même abandonner de quelques-uns de ses amis (Lettre 22 : *P. L.* XXII, 413 et ss.). Sur ces entrefaites, S. Damase vint à mourir (11 décembre 384). Le nouveau pape, Sirice, n'eut pas recours aux services de Jérôme. Puis, bientôt, mourut aussi Blesilla, la fille de Paula. Sa mort fut attribuée, à tort d'ailleurs, à la vie de pénitence exagérée que lui avait fait mener Jérôme, et ses funérailles furent l'occasion, de la part du peuple, d'une violente manifestation contre les moines : « A mort les Moines ! s'écria-t-on, quand on vit Paula s'évanouir, qu'on les lapide, qu'on chasse de Rome cette engeance abominable ! » (Lettre 22). Jérôme expiait ainsi cruellement déjà ses sarcasmes. Et pourtant il ne commençait qu'à gravir son calvaire ! Il songeait à se dérober, sans plus tarder, à une haine implacable en fuyant de Rome et à s'expatrier. Il écrivait à Marcella : « Puisque notre barque, tour à tour ballottée par l'orage et lancée contre les rochers, fait eau de toutes parts, maintenant que nous le pouvons enfin, entrons au port, allons nous retirer au fond de la campagne. Là, nous aurons du pain bis, des légumes arrosés par nos mains. Là, nous boirons aussi du lait, régal champêtre !... Là, pendant l'été, l'arbre nous prêtera son ombre. Quand l'automne sera venu, nous irons nous asseoir sur un lit de feuilles. Au printemps, nous verrons les prairies émaillées de fleurs, et, accompagné par les modulations plaintives des oiseaux, le chant des psaumes sera plus harmonieux. » (Lettre 43 : *P. L.* XXII, 479).

Celle-ci ne se laissa pas convaincre par une description aussi idyllique ; il ne fallut pas moins que les insinuations calomnieuses des ennemis de Jérôme sur ses relations avec le Solitaire, qu'on présentait à l'envi comme un homme perdu de mœurs, pour la décider à partir pour l'Orient. S. Jérôme s'en alla le premier ; Paula et ses compagnes le suivirent à quelques jours d'intervalle, et le rejoignirent à Antioche.

On était en 385. Jérôme fit ce voyage tout à la fois en pèlerin et en savant. Accompagné de juifs instruits, il apprit, au cours de ses pérégrinations, le sens des noms propres de lieux trouvés dans l'Ecriture et leur identification topographique [1] ; à son passage à Césarée, il transcrivit tous les livres de l'Ancien Testament des *Hexaples* d'Origène (Lettre 108 : *P. L.* XXII, 878) ; à Alexandrie, il suivit les leçons de Didyme l'Aveugle [2], disciple célèbre d'Origène, auquel il demanda un commentaire sur Osée que le Maître voulut bien lui dédier

[1] « Mais quand bien même vous l'auriez ordonné prêtre, il vous dirait ce que j'ai pris la liberté, tout méprisable que je suis, de dire à l'évêque Paulin de sainte mémoire : Vous ai-je prié de m'ordonner ? Si vous m'élevez à la dignité du sacerdoce sans m'ôter la qualité de moine, c'est à vous à répondre du choix que vous avez fait de moi. Mais si, sous prétexte de m'ordonner prêtre, vous voulez m'ôter la liberté de mon état, pour lequel j'ai abandonné le siècle, je vous déclare que je suis bien aise de demeurer comme je suis et d'être ce que j'ai toujours été. » (Lettre à Jean de Jérusalem à propos de l'ordination sacerdotale de Paulinien, frère de S. Jérôme, faite de force par S. Epiphane).

[2] S. Damase n'aimait pas rester longtemps sans recevoir quelque chose de S. Jérôme. Il lui écrit : « Voyant que vous vous reposez depuis longtemps et que vous n'écrivez rien de nouveau,... j'ai pris la résolution de vous réveiller en vous proposant les difficultés que je vous envoie. Ce n'est pas que je prétende condamner votre grande assiduité à la lecture, mais je veux que nous en retirions des fruits par les livres que vous composerez. » (Cité par Martianay, p. 173).

[1] « Comme ceux qui ont vu Athènes ont plus de connaissance de l'histoire des Grecs,... de même celui qui a vu de ses yeux la Judée a une connaissance plus exacte des livres de la Sainte Ecriture. Pour me procurer cette intelligence, j'ai eu soin de parcourir en compagnie des plus habiles juifs et de voir de mes yeux toute la Judée... Car je vous avoue, mes chers amis Domnion et Rogatien, que je n'ai jamais eu la présomption de prétendre entendre par moi-même le sens des Ecritures et que mes opinions particulières n'ont jamais été la règle de ma conduite et de mes études. Je me suis, au contraire, toujours défié de mes propres lumières et j'ai coutume de consulter des personnes plus habiles que moi. Je le fais même non seulement sur les matières que j'ignore, mais aussi sur celles que je crois connaître. » (Préface au commentaire sur les Paralipomènes).

[2] « Lorsque je commençais à grisonner et que mes cheveux blancs semblaient plutôt convenir à un Maître qu'à un disciple, je ne laissai pas d'aller à Alexandrie et d'y entendre Didyme. J'avoue que j'ai beaucoup profité sous lui. J'y ai appris ce que je ne savais pas et je n'y ai pas oublié ce que je savais déjà. » (Lettre 84 : *P. L.* XXII, 745).

(Préface des Commentaires sur Osée et sur Zacharie : *P. L.* xxv, 820 et 1418) ; puis, dans les derniers mois de 386, il s'établit définitivement à Bethléem, dans une grotte voisine de celle où naquit le Christ et peu éloignée du monastère de Paula et d'Eustochium.

Là s'écoula, de 386 à 420, la partie la plus féconde de la vie de S. Jérôme. Sous la direction du rabbin Bar-Anina, il reprit l'étude de l'hébreu ; il n'épargna ni peine, ni argent, pour posséder à fond cette langue [1] afin d'être en mesure de comprendre le texte original de la Bible et de former les disciples de plus en plus nombreux qui venaient se mettre à son école et vivre sous sa direction. (Lettre 108 : *P. L.* xxii, 902 ; Lettre 50 : *P. L.* xxii, 512 ; Lettre 84 : *P. L.* xxii, 745). Pour ces disciples et aussi pour les saintes femmes qui vivaient dans le monastère de Paula, il reprit les cours d'exégèse inaugurés naguère à Rome. Certaines de ses leçons forment des traités dédiés aux auditeurs du moment ; d'autres, recueillies par les disciples, ne nous sont parvenues que grâce à leur pieuse sollicitude. Dom Morin a découvert, en ces derniers temps, plusieurs de ces traités oraux et il les a publiés dans les *Anecdota Maredsolana,* t. iii. Tous ces disciples étaient pour Jérôme des auxiliaires précieux ; ils lui servaient de copistes ou de lecteurs et facilitaient ainsi grandement sa prodigieuse fécondité et la diffusion de ses écrits. C'est alors qu'il revisa la Bible selon les Hexaples et traduisit de l'hébreu l'Ancien Testament ; alors aussi qu'il commenta plusieurs livres de l'Ancien et du Nouveau Testament. Les premières années de vie à Bethléem s'écoulèrent dans le calme et le bonheur ; S. Jérôme put écrire alors à Rusticus, en toute vérité, que la solitude était pour lui un paradis (Lettre 125 : *P. L.* xxii, 1072). — Mais il en fut tout autrement de 392 à 404. Les querelles origénistes contre son vieil ami Rufin, les polémiques contre Jovinien et Vigilantius ne furent pas sans exiger de lui de grands efforts, sans jeter d'autant plus le trouble dans son existence que son caractère impérieux lui rendait insupportable toute contradiction et, surtout, sans faire à son cœur une blessure inguérissable. Encore une fois, au plus fort de la lutte origéniste, Jérôme songeait à fuir ; il voulait chercher ailleurs la tranquillité déjà perdue ; mais Paula se refusa à le suivre : « Je suis retenue ici, lui dit-elle, par l'amour des Saints Lieux ; je ne retrouverais nulle part ailleurs ma Bethléem. » (Lettre 108 : *P. L.* xxii, 894). — Enfin de 405 à 420, la vie de S. Jérôme fut attristée par la maladie, la pauvreté [2], la mort de ses amis, les menaces des Barbares qui pillèrent Rome, en 410, sous la conduite d'Alaric, les persécutions des Pélagiens contre lesquels il lutta et surtout encouragea S. Augustin à lutter (Lettres 141, 142 : *P. L.* xxii, 1179, 1180). Toute son ardeur de controversiste, tout son amour pour le Christ et pour l'Eglise se résument dans cette belle phrase qu'il écrivait à Apronius au déclin de sa vie : « Quel est mon bonheur lorsque j'apprends que mes enfants luttent pour le Christ, et que Celui en qui nous croyons, confirme ce zèle en nous ! Que volontiers nous répandrions notre sang pour lui ! » (Lettre 139 : *P. L.* xxii, 1166).

Au cours de sa vie, S. Jérôme fut en rapport avec des personnages de premier plan et d'une science réputée. Nous avons déjà eu l'occasion de mentionner ses relations avec Didyme l'Aveugle et le pape S. Damase. Vers 381, à Constantinople, il se fit le disciple de S. Grégoire de Nazianze [1]. Il puisa dans son commerce une grande estime pour Origène, et se décida dès lors à traduire ses œuvres pour les rendre accessibles aux Latins, et auprès de Grégoire comme plus tard auprès de Didyme, il prit le goût d'une interprétation allégoriste des Ecritures dont se ressentirent beaucoup ses premiers commentaires. A l'occasion du schisme d'Antioche, du concile de Rome de 382 et des querelles origénistes, il fut en rapport avec l'évêque de Salamine, S. Epiphane. Ses travaux sur la Bible amenèrent S. Augustin à échanger quelques lettres avec lui ; leur controverse à propos de l'incident d'Antioche raconté dans Gal. ii, 11, faillit même, en raison d'une lettre divulguée sans être parvenue au destinataire, amener entre eux quelque brouille (Lettres 102, 105, 112, 115). S. Jérôme fut aussi en rapport avec S. Paulin de Nole (Lettres 53 et 58). Il le poussa à l'étude des Saintes Ecritures, lui montrant la nécessité absolue pour le prêtre de les connaître et l'impossibilité de les approfondir sans méthode et direction, et il fut assez heureux pour lui voir mettre en pratique les conseils de renoncement absolu aux biens de ce monde qu'il lui avait donnés. — Il est regrettable pour sa mémoire qu'il ait traduit le pamphlet violent écrit contre S. Jean Chrysostome par Théophile d'Alexandrie. On aime à penser que sa bonne foi a été surprise. L'accusation d'origénisme formulée contre l'évêque de Constantinople était aussi gratuite qu'injustifiée. S. Jean Chrysostome pensait sur cette question comme S. Epiphane, comme Théophile d'Alexandrie ou S. Jérôme ; il réprouvait énergiquement l'origénisme, mais il préférait remettre la condamnation et la prohibition des œuvres d'Origène à un futur concile pour n'avoir rien à décider de sa propre initiative.

On a peine à s'imaginer, aujourd'hui, le crédit considérable dont Jérôme jouissait de son vivant dans l'Eglise universelle. On avait sa science en si haute estime qu'on voulait à tout prix se procurer

[1] « Vers cette époque où l'on pensait que je ne songeais plus qu'à me reposer, je vins à Jérusalem et à Bethléem. Combien m'en coûta-t-il et d'argent et de peines pour étudier sous Bar-Anina qui venait *toutes les nuits* m'apprendre l'hébreu ! car cet homme craignait les autres Juifs et il devint à mon égard comme un autre Nicodème. » (Lettre 84 : *P. L.* XXII, 745).

[2] On trouve dans la Lettre 66 *(P. L.* XXII, 647) une allusion aux pertes considérables de fortune que S. Jérôme eut à subir du fait des Barbares : « J'ai envoyé mon frère Paulinien pour sauver le peu qui nous reste de la fortune de nos parents *(le tout ayant été dévasté par les Barbares)* afin de pouvoir continuer à soulager les pèlerins nécessiteux. »

[1] « Je me souviens que quand j'étais à Constantinople et que j'y apprenais les Ecritures sous le très éloquent homme Grégoire de Nazianze, alors évêque de cette ville, je me souviens que je dictais sur cette vision un petit traité, sans préparation et à la hâte, afin d'obéir à mes amis qui m'en avaient prié et de faire en même temps une épreuve de mon petit génie. » (Comment. sur le ch. vi d'Isaïe : *P. L.* XXIV, 91-92).

ses travaux ou solliciter de lui des éclaircissements sur les difficultés scripturaires. Comme on manquait à Bethléem de copistes sachant le latin, Licinius lui envoyait d'Espagne six scribes avec mission de lui transcrire tout ce que le Solitaire avait écrit depuis sa jeunesse. Ses écrits se divulguaient si rapidement qu'il n'avait pas le loisir de les corriger [1]. Ils étaient parvenus si loin, en moins de six mois, que ses ennemis faillirent profiter, pour le perdre, de son Commentaire sur Daniel : il avait eu le malheur d'y faire remarquer que Stilicon avait été élu empereur bien que barbare, affirmation imprudente qui l'eût fait condamner pour crime de lèse-majesté, si la mort du monarque n'avait enlevé tout objet à l'accusation. Du fond de la Moravie, deux ecclésiastiques lui demandaient de leur faire connaître les variantes entre le texte grec et la Vulgate (Lettre 106 : *P. L.* XXII, 837) ; des Gaules, Hedibia et Algasia s'adressaient à lui pour lui soumettre les objections que soulevait pour elles l'étude de la Sainte Ecriture (Lettres 120, 121). On l'interrogeait sur les passages eschatologiques des épîtres aux Thessaloniciens et aux Corinthiens (Lettre 119 : *P. L.* XXII, 979). Les lettres 55 à Amand prêtre de Bordeaux, 59 à Marcella, 64 à Fabiola, 65 à Principia, 72 au prêtre Vitalis, 74 à un certain Rufin autre que celui d'Aquilée, 77 à Oceanus sont là pour attester quelle grande autorité l'on attachait à ses décisions. Lui-même en était parfois froissé dans son humilité et on aime à lui voir écrire à Desiderius : « Qui suis-je pour qu'on me considère comme un savant ?... Vous-même, vous écrivez si bien que je n'ose presque pas répondre. » (Lettre 47 : *P. L.* XXII, 493).

Malheureusement, il faut bien le reconnaître, dans son ardeur à défendre la vérité telle qu'elle lui apparaissait, ou à confondre des adversaires généralement peu instruits, par trop routiniers ou même de mauvaise foi, notre Saint a souvent dépassé la mesure et il a donné maintes fois à sa polémique un ton aigre, altier, dépourvu d'aménité, exempt de modération [2]. Souvent se glissèrent alors sous sa plume des paroles regrettables que l'on voudrait pouvoir effacer du recueil de ses lettres ou de ses commentaires. Des évêques vénérés eux-mêmes ne furent pas toujours à l'abri de ses sarcasmes. S. Ambroise fut traité de *corbeau* qui croassait et qui « tout noir de sa nature s'était paré des plumes de tous les autres oiseaux ; » ailleurs, « de corneille qui se parait des couleurs d'autrui. » (Cf. *Apol. cont. Ruf.*, II, 5, 6, 8, 22, 24, 33). Les adversaires de sa revision ou de sa traduction du texte biblique furent appelés des ratés, des ânes bipèdes, des ignorants, des aboyeurs, des dénigreurs « qui s'imaginent que pour être saint il faut ne rien savoir et prennent volontiers l'imbécillité et l'ignorance pour un synonyme de la sainteté, » ou bien, ils furent qualifiés « de chiens enragés qui courent à travers la ville et croient faire preuve de science en rabaissant le mérite des autres. »

De tels propos n'étaient évidemment de nature ni à éclairer les ignorants ni à désarmer les ennemis. Il eût bien mieux valu, dans l'intérêt même de l'œuvre si belle et si importante qu'il poursuivait, que S. Jérôme eût écouté davantage les conseils de Marcella (Lettre 27 : *P. L.* XXII, 432) et qu'il eût évité de s'attirer de nouveaux désagréments par un langage désordonné. Hélas ! que ne fût-il fidèle à la ligne de conduite qu'il se traçait à lui-même à la fin du *Prologue casqué :* « Quant à moi, conscient de mon néant, je mettrai en pratique ces maximes du Psalmiste : Je veillerai sur ma conduite et j'éviterai de pécher par la langue. J'ai mis une garde à ma bouche pendant que le pécheur se dressait devant moi. Je suis resté muet dans un sentiment d'humilité. Je me suis tu. »

§ 3. — *La revision et la traduction des textes bibliques. L'origine de notre Vulgate*

Nous sommes redevables à S. Jérôme, pour sa presque totalité, de la Bible latine ou Vulgate dont nous nous servons présentement ; ce fut là son œuvre capitale, le fruit le plus mûr de ses laborieuses études, le travail de la meilleure partie de sa vie. Commencée dès 383, à Rome, elle ne fut achevée que vers 405 à Bethléem, après trois séries de travaux, deux de revision et un de traduction.

A) Revision des textes bibliques, à Rome, sur l'ordre du Pape S. Damase. — Vers 382, le Souverain Pontife lui-même chargea son secrétaire S. Jérôme de reviser les textes latins du N. T. pour les rendre plus conformes au texte grec original [1]. Il ne pouvait remettre ce travail en de meilleures mains. A une culture profane qui avait fait de lui un latiniste distingué, Jérôme joignait une connaissance linguistique rare alors. C'est sans forfanterie qu'il pouvait écrire dans son *Apologie contre Rufin :* « Ego philosophus, rhetor, grammaticus, dialecticus, hebræus, græcus, latinus, trilinguis. » Pour comprendre tout à la fois la nécessité urgente d'un tel travail, les difficultés pratiques qu'entraînait sa réalisation, les clameurs et les récriminations qu'il devait soulever de toutes parts [2], il faut bien se rendre compte de l'état dans

[1] « Non sum tantæ felicitatis quantæ plerique hujus temporis tractatores, ut nugas meas quando voluerim emendare possim. Statim ut aliquid scripsero, aut amatores mei aut invidi, diverso quidem studio, sed pari certamine, in vulgus nostra disseminant ; et vel in laude vel in vituperio nimii sunt, non meritum stili sed suum stomachum sequentes. » (Lettre 49 : *P. L.* XXII, 511).

[2] Qu'on en juge par cet échantillon à l'adresse de Magnus, rhéteur de Rome, qu'il soupçonnait lui avoir écrit à l'instigation de Rufin pour lui reprocher de citer trop fréquemment les auteurs païens : « Je ne crois pas que vous ignoriez la manière d'écrire des savants... Mais c'est un autre qui par votre intermédiaire me propose cette difficulté. Priez-le donc, *édenté* qu'il est, de ne pas envier les dents à ceux qui les emploient et dites-lui que *la taupe ne se moque pas des yeux de la chèvre.* » (Lettre 70 : *P. L.* XXII, 668).

[1] « Vous voulez que, d'une œuvre ancienne, je tire une nouvelle. Vous voulez que je me fasse le juge des exemplaires de l'Ecriture répandus dans le monde entier, que j'examine leurs variantes et que je dise où se trouve la leçon conforme à la vérité grecque. » (Cf. In Evangelia ad Damasum Præfatio : *P. L.* XXIX, 525).

[2] « Il y a sans doute du mérite, mais aussi du danger, à porter sur les autres un jugement que l'opinion publique jugera à son tour, à changer le langage des vieillards et à ra-

lequel se trouvait alors la traduction latine de la Bible. S. Augustin écrivait dans son *De doctrina christiana* (Lib. II : *P. L.* XXXIV, 43) : « Les hommes de langue latine ont besoin, pour la connaissance des Ecritures, du secours de deux autres langues : la langue hébraïque et la langue grecque, afin que si l'infinie variété des interprètes latins les jette dans le doute, ils puissent recourir aux deux autres textes... Ce secours leur sera utile, non seulement pour entendre certains mots hébreux restés dans le latin, tels que Amen, Alleluia, Raca, Hosanna..., mais encore et surtout, comme je l'ai dit, à cause des divergences des interprètes. Car on peut bien compter ceux qui ont traduit les Ecritures de l'hébreu en grec, *mais non ceux qui les ont traduites en latin.* » Ailleurs, le Saint Docteur explique l'origine de cette diversité des versions latines : « Aux débuts de la foi, le premier venu, s'il lui tombait entre les mains un texte grec et qu'il crût avoir quelque connaissance de l'une et de l'autre langue, il se permettait de le traduire. »

Ainsi donc, à la fin du IVe siècle, il n'y avait pas encore dans l'Eglise Romaine de version officielle des Saintes Ecritures. En Afrique, dans les Gaules, dans l'Italie du Nord, on avait traduit la Bible pour les besoins de l'instruction et de la liturgie ; les lambeaux de ces vieux textes qui nous sont parvenus [1] ont été groupés en textes africains et européens, reliquats de deux traductions différentes de date et de lieu. Une revision des textes européens, pour en rendre la latinité moins rude et les rapprocher des textes grecs du type antiochien, avait été déjà entreprise avant S. Jérome. Elle avait donné naissance à l'Itala ou revision italique. Tout africain qu'il était, l'Evêque d'Hippone lui donnait la préférence sur toutes les autres traductions : « In ipsis autem interpretationibus Itala cæteris præferatur, nam est verborum tenacior cum perspicuitate sententiæ. » C'était la Bible latine alors en usage à Rome ; c'était celle que S. Jérôme recevait mission de reviser.

On juge de son embarras ; les exemplaires de la Bible variaient avec les régions. « S'ils prétendent qu'on doit suivre les exemplaires latins, écrit-il au Pape S. Damase, je suis prêt à leur obéir ; mais qu'ils me fassent d'abord connaître ceux qu'on doit suivre. *Les leçons, en effet, sont presque aussi nombreuses que les manuscrits.* S'ils avouent qu'un travail de comparaison s'impose ici, pourquoi ne remonterait-on pas jusqu'à la source, je veux dire jusqu'aux manuscrits grecs ? Pourquoi ne corrigerait-on pas, à l'aide de ces manuscrits, les traductions malheureuses imaginées par des interprètes sans talent, les corrections, plus malheureuses encore, apportées par des ignorants présomptueux, les additions, les altérations dues à la négligence des copistes ? » *(P. L.* XXIX, 526, 527).

En dépit des difficultés de l'entreprise, S. Jérôme se mit résolument à l'œuvre. On ne lui demandait pas une nouvelle traduction, mais une simple revision. Il essaya donc de corriger les exemplaires latins, à l'aide du texte grec, qui, de l'aveu de ses adversaires eux-mêmes, était leur commune origine, et, pour ne pas trop dérouter les lecteurs familiarisés avec la Bible et tout particulièrement avec les Saints Evangiles, il s'imposa comme loi de ne corriger que les endroits où le sens primitif était altéré. A l'instar de tous les livres qui servent beaucoup, les Evangiles avaient particulièrement souffert au cours de leur transmission manuscrite. Prenant pour type le récit de tel Evangéliste, des copistes maladroits avaient voulu maintes fois y ramener les récits parallèles des autres Synoptiques ; on juge, par ce seul exemple, de quelles confusions et de quels mélanges de tels procédés avaient été la source [1].

De tout le travail que S. Jérôme entreprit à Rome sur le Nouveau Testament, sa revision des Evangiles fut la mieux soignée, et encore est-elle d'inégale valeur. Si la revision a été complète pour S. Matthieu, pour S. Marc et la première partie de S. Luc, elle a été assez superficielle pour la seconde partie du 3e Evangile et les premiers chapitres de S. Jean. Là, d'ordinaire, S. Jérôme s'est contenté de corriger le style en gardant les leçons du *Codex Brixianus* (manuscrit du VIe siècle) dont le texte semble aux yeux des Critiques avoir été assez semblable à celui qui servit de base à ses travaux. Quant à sa revision des Actes des Apôtres, des Epîtres de S. Paul, des Epîtres catholiques et de l'Apocalypse, faite vers 384-385, elle fut si imparfaite que certains ont pu mettre en doute, en dépit de ses affirmations réitérées (Lettre 27 : *P. L.* XXII, 432 ; Lettre 71 : *P. L.* XXII, 671 ; Préface aux quatre Evangiles : *P. L.* XXIX, 525), qu'il y aît réellement travaillé. La réponse affirmative s'impose, néanmoins, pour les Actes des Apôtres et l'épître de S. Jacques et elle est plus vraisemblable, à en juger par certains indices, pour le reste du Nouveau Testament [2].

Le travail de revision de S. Jérôme porta principalement sur la langue, sur les traductions insuffisantes, sur les interpolations de la vieille version latine. Comme témoins du texte, il avait, en face de lui, des textes grecs et des textes latins. Généralement, il a utilisé de préférence des textes grecs d'un type analogue à notre *Vaticanus* et à notre

mener le monde décrépit au début de l'enfance. Quand ils prendront mon volume dans leurs mains ; quand ils constateront que je m'écarte de leur routine, tous, les ignorants aussi bien que les savants, ne jetteront-ils pas les hauts cris ? Ne serai-je pas à leurs yeux un faussaire, un sacrilège pour avoir eu l'audace d'introduire dans de vieux livres des additions, des changements, des corrections ? Je me console d'avance de ces attaques de l'envie auxquelles je serai en butte, en songeant d'une part, que vous, prêtre souverain, vous voulez ce travail, et d'autre part, que la vérité ne saurait être là où est la variété. » *(Ibid.).*

[1] Cf. P. Sabatier, *Bibliorum sacrorum latinæ versiones antiquæ,* Reims 1743, 3 vol. in-folio.

[1] « La grande source d'erreurs de nos manuscrits vient de ce qu'ils ont complété les récits des Evangélistes les uns par les autres. Elle vient encore de ce que, prenant pour type tel récit d'un Evangéliste, ils ont voulu ramener à lui les récits parallèles. Il résulte de là que, chez nous, *tout est brouillé.* Marc s'est enrichi de ce qui appartient à Matthieu et à Luc ; Matthieu a empiété sur le terrain de Jean et de Marc, et ainsi des autres. » *(P. L.* XXIX, 528).

[2] Cf. Jacquier, *Le texte du N. T.,* p. 175-179.

Sinaiticus [1], et il a préféré les leçons des vieilles versions latines ou même des versions récentes quand elles s'accordaient avec ces deux manuscrits. Parfois, mais rarement, il s'est écarté du *Vaticanus* et du *Sinaiticus* pour suivre des textes grecs récents ; bien peu souvent, il a donné la préférence à de vieilles versions latines sur les textes grecs ; il lui est arrivé aussi, quand le sens d'un passage lui paraissait mal rendu, de ne pas le traduire à nouveau du grec mais d'adopter, pour moins dérouter ses lecteurs, dans l'ensemble des textes latins alors en usage, la leçon la plus rapprochée du grec [2].

A la même époque, S. Jérôme fit à la hâte [3] une revision du Psautier d'après les LXX. Ce travail, connu sous le nom de *Psalterium Romanum,* fut en usage à Rome jusqu'à S. Pie V (1566-1572). On s'en sert encore de nos jours à la Basilique Vaticane et à la cathédrale de Milan. C'est à lui que sont empruntés le « Venite exultemus » et les citations de psaumes qui se trouvent au Missel.

L'opposition qu'avait prévue S. Jérôme s'affirma dès l'apparition de son texte des Evangiles. On a vu en quels termes sévères, acrimonieux, souvent cinglants, le Reviseur avait parlé de ses adversaires. Peut-être sera-t-on plus indulgent à leur endroit si l'on veut bien s'imaginer quelle grande perturbation apportait dans l'emploi de textes connus surtout de mémoire, et utilisés chaque jour dans la liturgie, le travail de S. Jérôme. Les récriminations qui s'élevèrent alors se produiront sans doute encore parmi nous, en dépit des enseignements de l'histoire, le jour où le Card. Gasquet et ses distingués collaborateurs nous doteront d'une Vulgate revisée de S. Jérôme. Bref, en cette fin du IVe siècle, des Eglises furent mécontentes de voir désormais inutilisables les beaux manuscrits qu'elles s'étaient procurés à grands frais [4] ; d'autres furent scandalisées des modifications introduites dans des textes qu'un long usage avait consacrés ; elles virent dans l'acte de Jérôme « une rébellion contre l'autorité des anciens et le sentiment universel ». On l'accusa d'avoir voulu corriger les paroles du Seigneur ou d'avoir agi comme si tout, dans les Evangiles, n'était pas inspiré ; on le traita de faussaire, alors que son but avait été de rétablir la vérité dans ses droits ; on l'accusa de répandre l'erreur, alors qu'il voulait la faire disparaître.

Le cercle des intimes de S. Jérôme et le pape S. Damase ne furent heureusement pas les seuls à apprécier le mérite de la correction de l'Italique. Si les esprits étroits et routiniers feignaient le scandale, les hommes sérieux se rendaient compte qu'un texte sûr était préférable à un texte corrompu. De ce nombre était S. Augustin ; il approuva hautement la correction du N. T. dont l'exactitude, dit-il, était appréciée par les nombreux lecteurs qui savaient le grec (Lettre 112 : *P. L.* XXII, 928).

B) Revision de la Bible en Palestine. — Vers 386, en Palestine, S. Jérôme résolut d'entreprendre, à l'aide des Hexaples, une revision de la plupart des livres de l'Ancien Testament. Il commença par le Psautier dont le texte, d'un usage fréquent, était en plus mauvais état que celui des autres livres de la Bible. Les obèles et les astérisques lui servirent à indiquer les additions et les lacunes, et il emprunta à la version de Théodotion les passages qui manquaient dans les LXX [1]. Ce fut là l'origine du *Psalterium Gallicanum,* ainsi nommé parce qu'il fut généralement adopté dans les Eglises des Gaules, grâce à S. Grégoire de Tours. Aujourd'hui encore, l'Eglise se sert de ce Psautier pour la récitation de l'Office divin. De ce second travail de revision de S. Jérôme, nous ne possédons, en dehors du Psautier, que les livres de Job et de Tobie. S. Augustin aurait bien voulu posséder la revision complète de S. Jérôme d'après les Hexaples. Il la lui avait réclamée dans la même lettre où il blâmait la nouvelle traduction de la Bible faite sur l'hébreu. Le Solitaire ne put déférer à son désir ; d'abord, les copistes compétents lui faisaient défaut, et surtout, un indélicat lui avait dérobé son travail. (Lettre 134 : *P. L.* XXII, 1162).

Par la préface au livre de Job, on se rend compte de la façon dont S. Jérôme réalisa son œuvre et des difficultés qu'il eut à surmonter :

> « Le bienheureux Job, dit-il, qui chez les Latins était encore couché sur un fumier, sous une vermine de fautes, est maintenant nettoyé, réjouissez-vous ! Quand il fut sorti victorieux de l'épreuve, tout ce qu'il avait perdu lui fut rendu au double. Eh bien ! je puis me vanter, moi aussi, de lui avoir rendu dans notre langue tout ce qu'il avait perdu. Ici, comme dans toutes mes préfaces, je vous préviens, vous et tous mes lecteurs, que les mots précédés du trait (obèle) ne se trouvent pas dans l'hébreu et que ceux, au contraire, devant lesquels se trouve l'astérisque ont été, sur l'autorité de l'hébreu, ajoutés au texte latin où ils manquaient jusqu'ici. Outre les suppressions et les additions que je viens de mentionner, j'ai cherché par des corrections à faire disparaître de notre version les fautes énormes qui la rendaient inintelligible. Vos prières m'ont soutenu dans ce travail considérable. Je crois mieux servir, dans ma solitude, les intérêts des Eglises du Christ que ne le font les autres au sein de l'agitation. » (*P. L.* XXIX, 61).

C) Traduction de la majeure partie de l'Ancien Testament. — Enfin de 391 à 405, non plus à la

[1] D'après Wordsworth et White, S. Jérôme aurait eu à sa disposition pour les Evangiles des mss. grecs de deux sortes : les mss. semblables au *Sinaiticus,* au *Vaticanus* et partiellement au *Codex Bezæ;* les autres, d'une famille différente dont aucun représentant ne nous serait parvenu. (Cf. Mangenot, *Les mss. grecs des Evangiles employés par S. Jérôme,* dans *Revue des Sciences Ecclésiastiques,* janvier 1900).

[2] On trouvera des exemples de ces diverses affirmations dans Jacquier, *op. cit.,* p. 171-175, et dans Mangenot, article *Vulgate* dans le *Dict. de la Bible* de Vigouroux, t. V, col. 2460-2464.

[3] « Psalterium Romæ dudum positus emendaram et juxta LXX interpretes, *licet cursim,* magna illud ex parte correxeram. » (Præfat. in lib. Psalm. : *P. L.* XXIX, 117).

[4] « L'empire de la routine est tel que les erreurs continuent de plaire quand elles sont démasquées et que l'on préfère de beaux manuscrits à des manuscrits exempts de fautes. » (Préface à la correction du livre de Job : *P. L.* XXIX, 61).

[1] « Ubicumque viderit virgulam præcedentem (÷ obèle), ab ea usque ad duo puncta (:) quæ impressimus sciat in LXX translatoribus plus haberi. Ubi autem stellæ (astérisque) similitudinem perspexerit, de Hebræis voluminibus additum noverit, æque usque ad duo puncta, juxta Theodotionis dumtaxat editionem, qui simplicitate sermonis a LXX interpretibus non discordat. » (Præfat. in lib. Psalmorum : *P. L.* XXIX, 119-120).

prière du Pape mais de ses amis [1], S. Jérôme entreprit de donner une traduction latine nouvelle de tout l'A. T., sauf généralement les Deutérocanoniques, faite non plus sur le grec comme l'avaient été les deux revisions précédentes, mais sur l'hébreu. Son ambition était de traduire en latin les Saints Livres dans le même esprit qui les avait dictés, avec la préoccupation de rendre le sens précis du texte original plutôt que d'en reproduire tous les termes. Il débuta par les livres de Samuel et des Rois et, avant de lancer dans le public sa nouvelle traduction, il la fit précéder d'une préface qu'on trouve en tête de toutes nos Bibles et qui, dans sa pensée, était comme un casque destiné à protéger son œuvre, d'où le nom de « Prologue casqué, *Prologus Galeatus*, » sous lequel elle est connue. Elle contient bien des renseignements précieux pour l'histoire du Canon et elle est plutôt une introduction à tout l'Ancien Testament qu'une préface proprement dite aux Livres de Samuel. Elle nous fixe également sur la façon dont S. Jérôme appréciait son travail :

« Je te prie, lecteur, de ne pas considérer mon travail de traduction comme un blâme à l'adresse des anciennes versions. Chacun apporte ce qu'il peut au tabernacle de Dieu... Lis donc mes livres de Samuel et des Rois. Je dis *mes :* quand, en effet, à force de traduire une chose et de la corriger, on l'a apprise par cœur, on peut bien la considérer comme sa propriété. Lis, et quand tu auras compris ce qui jusqu'ici t'échappait, tu avoueras, si tu es reconnaissant, que je suis un traducteur. Si tu m'accuses de paraphraser, tu seras un ingrat. Quoi qu'il en soit, j'affirme n'avoir rien changé à la vérité hébraïque. Si tu ne me crois pas, lis les manuscrits grecs et latins ; confronte-les avec mon travail. Là où tu verras des divergences, interroge un hébreu, celui qu'il te plaira, et demande-lui quelle est la leçon la plus plausible. S'il confirme ma traduction, tu auras à expliquer comment il est tombé d'accord avec moi. Je pense que tu n'attribueras pas cette rencontre à la sorcellerie. » *(Prolog Gal. : P. L.* XXVIII, 547).

Sans doute, l'Eglise latine avait déjà pour l'A. T. une traduction du texte hébreu par l'intermédiaire des LXX ; mais ce n'était là qu'une traduction d'une traduction, et S. Jérôme n'était pas de ceux qui, ajoutant foi aux légendes concernant l'origine de cette version, la considéraient comme inspirée [2]. De plus, des LXX eux-mêmes, on n'avait dans l'Eglise au IVe siècle aucun texte officiel. Trois recensions étaient en usage en Orient : la recension Hésychienne, la recension hexaplaire ou palestinienne, et la recension lucianique. Ces diverses recensions étaient des essais d'amélioration du texte corrompu des LXX, et des mélanges s'étaient faits entre elles par suite des préférences des copistes ou des commentateurs. On voit donc en quel état très imparfait était parvenue aux contemporains de S. Jérôme la fameuse version des LXX qu'Origène avait essayé pourtant de ramener à sa pureté primitive [1]. S'autorisant donc de l'exemple de l'illustre Alexandrin qui avait inséré dans la version des LXX la traduction de Théodotion, et, surtout, encouragé par l'autorité des Evangélistes et des Apôtres qui avaient emprunté directement à l'Ancien Testament diverses citations dont il n'y avait nulle trace dans les manuscrits dérivés des LXX, S. Jérôme voulut, par une nouvelle traduction, faite directement sur l'hébreu, combler certaines lacunes et mettre à la disposition des controversistes, pour discuter avec les Juifs, un texte plus parfait.

La traduction de l'A. T. lui demanda environ 15 années. Evidemment, il n'y travailla pas d'une façon continue ; souvent il interrompit son labeur pour écrire des lettres à des amis ou rédiger des commentaires. Il la fit sans se conformer à un ordre canonique ; il prit les divers livres de la Bible au fur et à mesure que le lui demandaient ses amis. Aux livres des Rois succédèrent Job et les Prophètes (sauf probablement Daniel), puis vinrent les Psaumes. La traduction des Prophètes, petits et grands, fut dédiée à Paula et à Eustochium. Le livre des Psaumes traduits de l'hébreu, *Psalterium hebraicum,* fut dédié à Sophrone qui en avait sollicité la traduction pour l'utiliser contre les Juifs [2]. Une grave maladie vint alors éprouver notre Saint ; il dut, durant plusieurs mois, cesser tout travail (Préface aux livres de Salomon : *P. L.* XXVIII, 1241). Il s'y remit pour traduire, à la demande de deux évêques d'Italie, Chromatius et Héliodore, les Proverbes, l'Ecclésiaste et le Cantique des Cantiques. Puis, sur les instances de Domnion et de Rogatien, il aborda les livres d'Esdras ; il leur envoya sa traduction à la condition expresse de ne pas la livrer à la publicité pour éviter des disputes inutiles, et de veiller soigneusement en recopiant son texte à la transcription des noms hébreux qui y abondaient. (Préface aux Livres d'Esdras : *P. L.* XXVIII, 1403). Il traduisit ensuite les Paralipomènes, dédiés encore à Chromatius, évêque d'Aquilée. Enfin, il aborda le Pentateuque dont un prêtre de Gascogne, Desiderius, avait sollicité la traduc-

[1] « Vous me demandez de faire pour nos Eglises d'Occident une traduction latine du Pentateuque dérivée de l'hébreu. Entreprise périlleuse et qui ameutera contre moi tous les aboyeurs !... Je t'en conjure, cher Desiderius, toi qui m'as fait entreprendre ce travail considérable, aide-moi de tes prières afin que je traduise en latin les Saints Livres dans le même esprit qui les a dictés. » (Préface au Pentateuque : *P. L.* XXVIII, 147).

[2] « Au reste, je ne sais quel est l'auteur du mensonge des soixante-dix cellules d'Alexandrie, entre lesquelles les Septante auraient été répartis. Je ne sais qui a imaginé de dire que les vieillards travaillèrent séparément et firent soixante-dix traductions qui après examen furent trouvées identiques. En tous cas, Aristée, le capitaine des gardes de Ptolémée, et Josèphe, qui vint longtemps après lui, n'ont rien dit de semblable. Ils nous ont présenté les Septante réunis dans une basilique commune et conférant entre eux ; ils ne nous les ont pas présentés dans l'attitude de la prophétie. Autre chose est la prophétie, autre chose l'interprétation. Dans le premier cas, le Saint-Esprit est là qui prédit l'avenir ; dans l'autre, l'érudition et la connaissance des langues sont seules à intervenir pour expliquer et traduire. Autrement, il faudra dire que Cicéron a reçu une inspiration divine pour traduire l'*Economique* de Xénophon, le *Protagoras* de Platon et le discours de Démosthène *pour Ctésiphon.* Il faudra dire également que l'Esprit-Saint a parlé d'une manière par les Septante et d'une autre manière par les apôtres ; qu'il a fait passer sous silence aux uns ce qu'il a prescrit aux autres de citer faussement comme parole d'Ecriture. » (Préface au Pentateuque : *P. L.* XXVIII, 150).

[1] S. Augustin écrivait à son sujet à S. Jérôme : « Si vous vouliez ramener à sa pureté primitive la version des LXX, ce serait un travail très utile, car les textes que nous en avons varient en tant d'endroits qu'on ne le saurait souffrir, et l'on a d'ailleurs tant de motifs pour craindre qu'ils ne soient pas conformes au grec qu'on n'ose pas les citer ou les employer pour prouver quelque vérité. » (Lettre 71).

[2] Ce Psautier hébraïque, le troisième travail de S. Jérôme sur le Psautier, ne fut pas conservé dans notre Bible latine.

tion ; il ne put traduire tout d'abord que la Genèse, œuvre périlleuse, disait-il, exposée à toutes les détractions de mes adversaires ; « mais, ajoutait-il, ...je fais ce que je puis, il ne faut pas estimer les productions de l'esprit par leur âge comme on le fait pour le vin. » (Préface à la Genèse : *P. L.* XXVIII, 147). La traduction du reste du Pentateuque ne fut achevée que quelques années plus tard avec Josué, les Juges, Ruth, Esther, Tobie, Judith, Baruch, le chap. XIII de Daniel et Esther.

Considérée dans son ensemble, la traduction de l'A. T. par S. Jérôme fait honneur à son travail, à sa persévérance, à sa perspicacité, à sa connaissance de l'hébreu et à sa culture littéraire. D'ailleurs, le Solitaire n'épargna ni ses peines, ni son argent ; il nous raconte même, pour le livre des Paralipomènes, qu'il étudia chaque expression avec son professeur d'hébreu. Néanmoins, ce travail de longue haleine n'a pas été également soigné ; souvent, S. Jérôme a procédé avec trop de précipitation ; il n'a consacré que trois jours aux Proverbes, à l'Ecclésiaste, au Cantique des Cantiques, qu'un seul jour à Tobie, que quelques heures à Judith et, si tous les livres protocanoniques de l'Ancien Testament ont été par lui complètement traduits du texte original, les livres deutérocanoniques n'ont été que partiellement rendus, et il ne s'est occupé ni de l'Ecclésiastique, ni des deux livres des Macchabées [1].

Cette traduction de l'A. T. ne trouva pas près des contemporains l'accueil favorable qu'elle méritait. Si l'on excepte le cercle des intimes, qui avaient sollicité la traduction de tel ou tel livre, on peut dire que la généralité du clergé et des fidèles ne se souciait pas d'avoir un nouveau texte de la Bible, dût-il être beaucoup plus exact que l'ancien. On jugeait ce travail de nature à troubler la conscience des fidèles, à jeter le désarroi parmi eux, et on le considérait comme présentant, somme toute, plus d'inconvénients que d'avantages. C'était une « nouveauté » que certains estimaient odieuse, que beaucoup déclaraient dangereuse. Quelques-uns, bien qu'ils jugeassent bonne la nouvelle version, ne trouvaient pas à propos de la rendre publique ou de la faire lire dans les Eglises, parce que cette façon de procéder semblerait un mépris à l'égard de la version des LXX et risquerait de mettre en contradiction, sur le terrain biblique, l'Orient et l'Occident. Parmi les personnages connus de l'époque, S. Augustin avec modération, Rufin d'Aquilée avec passion, blâmèrent nettement l'entreprise de S. Jérôme. S. Augustin prétendait enfermer S. Jérôme, pour condamner son œuvre à l'avance et lui en montrer l'inutilité, dans le dilemme suivant : ou bien les textes traduits par les LXX sont obscurs ou bien ils sont clairs ; s'ils sont obscurs, leur véritable sens a pu lui échapper aussi bien qu'aux traducteurs grecs ; s'ils sont clairs, ils ont dû être fidèlement rendus par les LXX. On devine avec quelle rapidité Jérôme rétorqua l'argument à son auteur : « Si les Psaumes sont obscurs, lui dit-il, vous devez bien penser que vous êtes exposé vous aussi à mettre à côté ; s'ils sont clairs, les anciens n'ont pas pu se tromper. En toute hypothèse, votre travail est inutile. » Et Jérôme poursuivit :

« L'impartialité vous demande donc de faire bénéficier les autres de l'indulgence que vous vous accordez à vous-même. Je ne cherche pas à faire disparaître l'ancienne version, puisque je l'ai portée à la connaissance des Latins en la corrigeant. Mon but est de produire à la lumière les témoignages que les Juifs ont omis ou dénaturés et de faire connaître aux nôtres la vérité hébraïque. Ceux à qui mon travail n'a pas le bonheur de plaire n'ont qu'à le laisser de côté. On n'est pas obligé de me lire. Chacun est libre de préférer le vieux vin à mon vin nouveau...

« Vous me dites que vous approuvez ma correction du Nouveau Testament dont l'exactitude, dites-vous, est appréciée par les nombreux lecteurs qui savent le grec. Vous auriez pu me faire l'honneur de supposer que j'ai apporté le même souci de la fidélité dans ma traduction de l'Ancien Testament, que je n'y ai ménagé aucune place à l'imagination et que j'ai fait passer dans le latin les oracles divins tels que je les trouvais dans l'hébreu. Si vous doutez de ma bonne foi, interrogez les Hébreux. » (Lettre 112 : *P. L.* XXII, 928).

Tout autre fut le ton de la polémique avec Rufin. Pour avoir traduit la Bible, S. Jérôme fut accusé d'impiété, de péché contre le Saint-Esprit. Un tel crime ne méritait aucun pardon, même à l'heure de la mort. Comment avoir osé corrompre les livres de l'Ecriture que les Apôtres eux-mêmes avaient donnés à l'Eglise ! Comment avoir osé y ajouter au gré de son caprice ou en retrancher ce qui ne paraissait pas canonique ! Comment s'être permis de rejeter la version des LXX, dont s'étaient servis les Apôtres, pour y substituer une nouvelle version latine empruntée à des Juifs, ennemis irréconciliables de l'Eglise chrétienne, suggérée par Barabbas ! (allusion au rabbin Bar-Anina qui s'était fait le précepteur de S. Jérôme en langue hébraïque).

Jérôme, on le pense bien, ne resta pas muet en présence de ces attaques et devant ces calomnies. Ses préfaces exhalent sans cesse ses plaintes vis-à-vis des ingrats qui n'appréciaient pas son travail ; elles contiennent des ripostes aigres et cinglantes à l'égard de ses calomniateurs. Parfois même, oh ! bien rarement, il essaie de se faire diplomate ; il tente d'amadouer les partisans déclarés des LXX ; il leur rappelle qu'il a eu soin de reviser cette version avant d'entreprendre sa traduction de l'Ancien Testament. Si finalement il s'est résolu à recourir au texte original, s'il a essayé d'en donner une version pour l'Eglise latine, ce fut uniquement, assure-t-il à Chromatius, évêque d'Aquilée, parce que la version des LXX avait perdu, sans espoir de la retrouver jamais, sa pureté primitive. Déjà, dans les Hexaples, on la trouvait mélangée avec les versions d'Aquila et de Théodotion ; Origène l'avait surchargée d'obèles et d'astérisques ; il l'avait encombrée d'additions provenant d'un juif blasphémateur, venu au monde après la passion du Christ. Lui Jérôme a donc, pour toutes ces raisons, jugé préférable de traduire de nouveau le

[1] Cf. Condamin, *Les Caractères de la traduction de la Bible de S. Jérôme*, dans *Recherches de Science Religieuse*, 1911, p. 425-440, et 1912, p. 105-138.

texte sacré plutôt que de se servir d'une version fautive complétée par les Juifs, puisque l'on trouvait à peine encore une ou deux églises faisant usage de manuscrits dépourvus d'obèles et d'astérisques ; toutes les autres se servaient des exemplaires corrigés et complétés par le Maître d'Alexandrie. D'ailleurs, ajoutait-il dans une lettre à Sunnia et à Fretella, son dessein n'avait jamais été de changer les Saintes Ecritures dont on se servait pour les besoins liturgiques ; il voulait même que les Eglises continuassent à chanter et à prier suivant l'ancienne version latine ; il ne proposait son travail que pour permettre de mieux comprendre la Bible et de polémiquer ainsi plus aisément avec les Juifs.

Puis, avec les années, le calme se fit peu à peu. Le temps a une telle puissance pour maîtriser les passions et faire prévaloir la vérité ! L'effervescence du début s'atténua, l'opposition se fit moins violente et tel qui, comme S. Augustin, avait été opposé à l'œuvre de S. Jérôme, n'hésita pas sur la fin de sa vie à l'utiliser et à la citer fréquemment. Quand S. Jérôme mourut, les attaques contre sa traduction de la Bible avaient à peu près complètement cessé et, là où elles se produisaient encore, on n'y faisait déjà presque plus attention.

Toutefois, il s'en fallut de beaucoup que la Bible de S. Jérôme supplantât immédiatement les anciennes versions latines. Ce ne fut que peu à peu que son mérite fut reconnu et proclamé par des personnages tels que Cassien, S. Eucher, S. Vincent de Lérins, Salvien. Au temps de S. Isidore de Séville, on disait d'elle avec juste raison : « Hieronymi editione generaliter omnes Ecclesiæ usquequaque utuntur, pro eo quod veracior sit in sententiis et clarior in verbis. » Aux v^e^ et vi^e^ siècles, la Bible de S. Jérôme fut employée concurremment avec l'ancienne version latine. En Gaule, du commencement à la fin du vi^e^ siècle, les Saintes Ecritures circulaient par volumes isolés ; quelques livres de l'A. T. traduits par S. Jérôme étaient alors en usage ; les autres livres et, en particulier, tout le N. T. étaient empruntés à des textes anciens préhiéronymiens. Dès le milieu du vi^e^ siècle, vers 560, la Vulgate hiéronymienne apparut en Grande-Bretagne pour n'en plus sortir. Dans les œuvres de S. Gildas, elle remplaça l'ancienne version dans quelques livres ; elle la pénétra dans les autres par des altérations abondantes. Aux vii^e^ et viii^e^ siècles, en Ecosse et en Irlande, elle progressa en évinçant peu à peu les anciennes versions. Ses progrès furent ceux-là mêmes que réalisa l'Eglise Romaine dans l'évangélisation des pays celtiques. Malheureusement, en conquérant les Iles Britanniques, la Vulgate s'altéra au contact de la Bible indigène. Au viii^e^ siècle, la Vulgate qui circulait en France était un texte mélangé et mal fixé sur lequel l'influence de la recension espagnole avait été prépondérante. Avec Théodulfe, évêque d'Orléans et wisigoth d'origine, cette influence atteignit son apogée. Vint ensuite Charlemagne. Il voulut pour l'Eglise de France un texte de la Bible qui fût uniforme et correct. Il chargea Alcuin (735-804), abbé de Saint-Martin de Tours, de ramener le texte sacré à sa pureté primitive et d'établir pour tous ses Etats une Bible type. Alcuin s'efforça de retrouver le texte original de S. Jérôme ; il n'essaya pas de le corriger d'après le texte hébreu ou le texte grec. Son travail fut présenté à Charlemagne au palais d'Aix-la-Chapelle à la Noël de l'an 801. S'il n'aboutit pas à nous rendre la Vulgate authentique de S. Jérôme, ce qui était impossible vu les moyens critiques dont on disposait alors, il eut du moins pour résultat d'éliminer de l'usage les anciennes versions latines et de consacrer le triomphe définitif de la Vulgate hiéronymienne. Celle-ci n'en devait pas moins attendre le Concile de Trente (milieu du xvi^e^ siècle) avant d'être proclamée par l'Eglise le texte officiel et authentique des Saintes Ecritures [1].

D) Origine de notre Vulgate. — Ainsi donc notre Vulgate actuelle se compose de trois textes différents :

1° De textes non revisés des anciennes versions latines préhiéronymiennes pour les parties deutérocanoniques de l'A. T. sauf Judith, Tobie, Daniel ;

2° Des textes des anciennes versions latines revisés par S. Jérôme pour le N. T. et le Psautier *(Psalterium gallicanum)* ;

3° Des textes traduits par S. Jérôme sur l'hébreu ou l'araméen, pour tous les livres protocanoniques de l'A. T. et pour Tobie et Judith. Les fragments deutérocanoniques de Daniel furent traduits par lui d'après le grec de Théodotion.

§ 4. — *Les lettres et les Commentaires de S. Jérôme sur la Sainte Ecriture*

La revision de la Bible latine d'après les manuscrits grecs ou les Hexaples d'Origène, la traduction de l'A. T. n'avaient d'autre but, dans la pensée de S. Jérôme, que de permettre à l'Eglise de mieux atteindre le texte authentique des Saintes Ecritures. Mais il suffit d'être tant soit peu familiarisé avec la Bible pour savoir que la possession d'un texte exact, aussi voisin que possible de l'original, ne suffit pas toujours à aplanir pour le lecteur toute difficulté. Ce texte, il faut encore pouvoir le comprendre, pouvoir en saisir toute la signification littérale, toute la portée historique ou théologique, et la tâche de l'exégète commence au point précis où s'achève celle du reviseur ou du traducteur. Aussi, les mêmes amis qui avaient sollicité de S. Jérôme la revision ou la traduction des textes bibliques ne manquèrent pas de recourir à lui pour la solution des difficultés précises qu'ils rencontraient dans la Bible et de le prier avec instance de leur commenter tel ou tel livre. C'est pour répondre à leurs sollicitations que notre Solitaire rédigea lettres et commentaires.

Certains, parmi les destinataires de ces divers

[1] Sur l'histoire de la Vulgate, cf. Kaulen, *Geschichte der Vulgata*, Main 1868 (bien qu'ancien, ce volume est toujours utile à consulter) ; — surtout Samuel Berger, *Histoire de la Vulgate pendant les premiers siècles du Moyen Age*, Paris 1893. — Cf. aussi Mangenot dans le *Dict. de la Bible* de Vigouroux, v° *Vulgate*, t. V, col. 2465-2500.

travaux, nous sont connus ; les autres doivent au fait d'avoir été des correspondants de S. Jérôme le privilège rare d'être passés à la postérité. Ils appartiennent, en général, aux contrées les plus diverses et les plus éloignées. Mentionnons parmi eux : le pape S. Damase, Marcella, Paula et Eustochium sa fille, S. Paulin de Nole, Amand, prêtre de Bordeaux, Fabiola, Principia, le prêtre Vitalis, Evangelus, un certain Rufin, Oceanus, Sunnia et Fretella, les Gauloises Hedibia et Algasia, Dardanus, Chromatius d'Aquilée, Eusèbe de Crémone, S. Exsupère de Toulouse, les moines Minervius et Alexandre, anciens avocats de Toulouse, Pammaque. Ces amis, d'ailleurs, n'étaient pas toujours des plus faciles à satisfaire, témoin cet Eusèbe qui à la veille de s'embarquer pour Rome [1] voulait un commentaire pour compagnon de route. Pour lui être agréable S. Jérôme dut rédiger, *en 15 jours,* son commentaire sur S. Matthieu qui occupe *deux cents pages* de la *Patrologie* de Migne.

On ne compte pas moins de 24 lettres de S. Jérôme [2] ayant trait à des sujets bibliques. Elles constituent, en elles-mêmes, de véritables petits traités exégétiques. Les sujets les plus variés y sont abordés : explication de mots hébreux (lettres 20, 25, 26, 27, 29), solution de difficultés précises (lettres 36, 55, 59, 72, 106, 120, 121), éclaircissements archéologiques ou topographiques (lettres 64, 77), petit commentaire sur Isaïe (lettre 18), explication du psaume 118 (lettre 30), du psaume 126 (lettre 34), du psaume 44 (lettre 65), exégèse des passages eschatologiques des épîtres aux Thessaloniciens et aux Corinthiens (lettre 119), interprétation allégorique de la parabole de l'enfant prodigue (lettre 21), directive pour l'étude des Saintes Ecritures (lettre 53).

D'autres travaux scripturaires de S. Jérôme, d'ordre plus général, tiennent le milieu entre ses lettres et ses commentaires proprement dits. C'est le cas du *De nominibus hebraicis,* du *De locis hebrœis* et des *Quœstiones in Genesim*. Le *De nominibus hebraicis* atteste sa connaissance approfondie de la langue hébraïque ; le *De locis* rappelle pour le plan l'*Onomasticon urbium et locorum* d'Eusèbe de Césarée ; il témoigne d'une science topographique sérieuse et est le fruit de recherches minutieuses. Il est regrettable que trop souvent les étymologies laissent à désirer. Par contre, les *Quœstiones in Genesim* furent pour l'époque un travail tout à fait remarquable [3]. S. Jérôme aurait voulu pouvoir traiter ainsi tous les livres de la Bible. S'il avait pu réaliser son plan, il nous aurait dotés d'un trésor inappréciable. En effet, en dépit d'allusions oiseuses ou d'étymologies erronées, les *Quœstiones in Genesim* restent encore de nos jours une mine de renseignements précieux. Dans l'établissement du texte, on voit presque partout S. Jérôme préférer l'hébreu aux LXX, en s'appuyant sur l'autorité d'Origène et surtout sur celle du Sauveur et des Apôtres, qui citèrent maintes fois l'A. T. non pas d'après les LXX, mais d'après l'hébreu. Par les nombreuses traditions dont elles se sont fait l'écho, les *Quœstiones in Genesim* permettent de se rendre compte si S. Jérôme, comme on s'est plu à le dire, a vraiment fait entrer dans sa traduction latine du texte hébreu beaucoup de traditions empruntées à ses maîtres juifs. On constate alors, comme le fit remarquer naguère le P. Lagrange *(Rev. Biblique,* 1898 : *S. Jérôme et la Tradition juive dans la Genèse,* p. 563-566), que S. Jérôme n'obéit pas aveuglément à ses maîtres juifs. Certes, il y a des cas où il les suit, où il s'écarte du vrai texte par pur attachement à une tradition ou à des traducteurs juifs. D'ailleurs, déjà son attachement si ferme à l'*hebraica veritas,* comme il disait, avait le tort de trop sacrifier les LXX ; en outre, en certains passages de sa traduction de l'hébreu, S. Jérôme est, à son insu, la victime de traditions juives qui, dès le temps d'Aquila ou même avant, s'étaient greffées sur le texte reçu (ainsi Gen. II, 8 ; XII, 6 ; XXII, 2 ; XXVI, 33 ; XXXV, 16 ; XXXVIII, 5, 14). Mais, par contre, il y a d'autres cas, et ceux-là sont bien plus nombreux que les premiers, où S. Jérôme en dépit des influences rabbiniques ménage la version reçue quand l'*hebraica veritas* n'en exige pas le sacrifice, ou bien traduit fidèlement son texte hébreu sans se soucier des traditions juives. Le P. Lagrange cite à ce propos Gen. IV, 26 ; VI, 3 ; XI, 28 ; XII, 4 ; XXX, 2 ; XLI, 43. Il va de soi, ajoute-t-il, qu'on ne peut distinguer dans ces exemples les traits empruntés à l'ancienne version latine qui auraient pu pénétrer dans les copies de la traduction de S. Jérôme et dans la Vulgate clémentine.

Quant aux commentaires de S. Jérôme proprement dits, ils concernent, tout à la fois, l'Ancien et le Nouveau Testament. Ils débutent chronologiquement avec le commentaire sur Abdias, œuvre de début, jugée trop précoce par S. Jérôme lui-même [1], pour ne s'achever qu'avec sa mort, puis-

[1] « Sur le point de vous embarquer pour Rome, vous me demandez en guise de viatique un commentaire de S. Matthieu très court mais plein d'idées. Ce que vous voulez, c'est, comme je vous l'ai dit déjà, qu'on vous fasse, *en quelques jours*, un travail qui exigerait des années... Voyant que Pâque approche et tenant à profiter des vents, vous exigez que cet ouvrage *soit dicté en 15 jours*... J'ai été obligé de laisser de côté les anciens, faute du temps nécessaire pour les lire et les mettre à profit, et je me suis borné à une courte explication historique. » (Préface du Commentaire sur S. Matthieu : *P. L.* XXVI, 20).

[2] Ce sont les lettres 18, 20, 21, 25, 26, 28, 29, 30, 34, 36, 53, 55, 59, 64, 65, 72, 73, 74, 77, 106, 119, 120, 121, 129.

[3] Voici en quels termes S. Jérôme appréciait son travail : « J'ai entre les mains le livre des *Questions hébraïques*. C'est un ouvrage tout nouveau, aussi peu connu chez les Grecs que chez les Latins. Je ne dis pas cela pour m'élever ou faire ostentation de mes études, mais pour inviter les curieux à la lecture d'un ouvrage qui m'a coûté bien des peines et des sueurs. Quiconque donc voudra se servir des livres des *Questions hébraïques,* du livre *des Lieux* et de celui *des Noms hébreux* pourra mépriser les insultes des Juifs qui témoignent tant de dégoût de la science des Chrétiens. » (Préface sur le livre *des Noms hébreux : P. L.* XXIII, 771, 772).

[1] Ce commentaire fut probablement rédigé par S. Jérôme alors qu'il vivait dans le désert de Chalcis entre 374 et 379. Voici en quels termes il a parlé plus tard de cette œuvre qu'il appelait une faute de jeunesse : « Quand j'étais enfant, je parlais en enfant... Poussé par mon ardeur extrême pour l'étude des Ecritures, j'osai entreprendre d'expliquer le prophète Abdias *dans le sens allégorique,* n'étant pas encore assez instruit du sens historique et littéral. J'avais alors une forte passion pour l'intelligence du sens mystique et figuré des Ecritures... La connaissance que je croyais avoir des belles-lettres et des sciences humaines était cause que je me flattais de pouvoir lire un livre scellé... Je croyais que cette première épreuve de mon petit génie demeurerait inconnue et cachée dans ma cassette, et j'avais destiné au feu un ouvrage si

qu'on trouve à demi composé le commentaire sur Jérémie. S. Jérôme écrivit successivement un commentaire sur les quatre épîtres de S. Paul à Philémon, aux Galates, aux Ephésiens, à Tite (386-387), un commentaire sur l'Ecclésiaste (389), des *commentarioli* sur les Ps. x-xvi (vers 392), des commentaires sur les Petits Prophètes, vers 391 sur Nahum, Michée, Sophonie, Aggée, Habacuc, vers 394 sur Jonas et Abdias ; en 398 un commentaire sur S. Matthieu. De 400-402, à l'occasion des fêtes religieuses, il prononça diverses homélies que Dom Morin a retrouvées et publiées [1]. Puis vinrent, en 406, les commentaires sur Zacharie, Malachie, Osée, Joël, Amos, et enfin les commentaires sur les quatre grands Prophètes : sur Daniel vers 407, sur Isaïe de 408-410 [2], sur Ezéchiel de 410-415, sur Jérémie de 415-420.

Les auteurs anciens, et tout particulièrement Martianay, se sont plu à vanter à l'excès les commentaires de S. Jérôme sur la Sainte Ecriture. A notre humble avis, ces commentaires sont loin de valoir les revisions ou les traductions scripturaires. Ils ont été composés beaucoup trop vite. Sans doute, S. Jérôme avait le travail facile ; mais vraiment il en a abusé, alors même que des amis (auxquels, d'ailleurs, il aurait dû savoir résister) ne lui imposaient pas un travail déterminé en un temps donné. On lit dans son commentaire sur l'épître aux Ephésiens : « Je tiens à vous faire savoir, à vous et à tous mes lecteurs, que je n'ai pu soigner et limer mon style, mais que j'ai été réduit à exprimer les mystères de l'Ecriture dans des termes vulgaires. Il m'est en effet arrivé de dicter *jusqu'à mille lignes par jour !* » Il aurait dû savoir résister aux impatiences de son scribe [3], ne pas dicter tout ce qui lui passait par l'esprit, ne pas trop se fier à l'impétuosité de son éloquence [4] et ne pas chercher dans le fait qu'il n'écrivait qu'à des femmes une excuse du peu de valeur de certaines de ses explications [1].

Ses commentaires ont aussi le tort, les premiers surtout, de manquer d'originalité. C'était, paraît-il, l'usage ! On exposait les diverses opinions, en nommant les auteurs ou en taisant leurs noms, et on laissait au lecteur le soin de faire son choix [2]. A cette méthode, S. Jérôme se conforma maintes fois. Ainsi, dans l'explication des passages eschatologiques des épîtres aux Thessal. et aux Cor. ; ainsi encore dans l'explication de la prophétie des 70 semaines de Daniel [3]. D'autres fois, il énuméra quelques-unes de ses sources en chargeant le lecteur de départager ce qui lui appartenait en propre et ce qui venait d'autrui [4]. Mais le plus souvent, comme pour l'épître aux Galates, il étudia les écrits de ses devanciers : Origène, Didyme, Apollinaire de Laodicée, Eusèbe d'Emèse, Théodore d'Héraclée, et il n'élabora son propre travail que lorsque tous ces travaux eurent été entassés dans sa mémoire. « Alors, dit-il, je me suis mis à dicter à un scribe, mêlant mon bien au bien d'autrui, sans pouvoir me rappeler où commençaient et où finissaient les emprunts dans le plan, dans les expressions et même parfois dans les pensées. » (Lettre 112 : *P. L.* xxii, 928). En d'autres cas, il s'établit le juge de ses devanciers et, quoi qu'en aient dit ses ennemis, il ne fut pas surtout et uniquement leur traducteur [5]. Il fut même parfois un juge particulièrement sévère [6]. On devine néanmoins si ces emprunts, bien qu'ils fussent dans le goût du temps, fournissaient à ses ennemis, et tout spécialement à Rufin [7], surtout quand ils étaient

imparfait ; mais je fus bien surpris d'en voir un exemplaire entre les mains d'un jeune homme qui venait d'Italie... Je donnai en ma jeunesse ce que je pus, et maintenant je rends grâces au Seigneur de tout le progrès que j'ai fait en plusieurs années,... avouant que je me suis beaucoup appliqué à l'étude des Ecritures durant les trente années qui se sont écoulées depuis mon premier essai... » Et, s'autorisant de Cicéron qui a blâmé plusieurs des œuvres de sa jeunesse, il poursuit en ces termes : « Pourquoi ne me serait-il point permis de regarder mon premier commentaire sur Abdias comme l'ouvrage imparfait d'un jeune homme, et celui que je fais présentement comme le travail d'un homme qui est arrivé à la maturité de la vieillesse ? » (Préface du commentaire sur Abdias : *P. L.* XXV, 1097, 1098).

[1] Elles avaient trait à Mc. i, 31 ; v, 30-34 ; viii, 1-9 ; 22-26 ; ix, 1-7 ; xi, 1-17 ; xiii, 32-33 ; xiv, 3-6 ; Mt. xviii, 7-9 ; à la parabole du Mauvais Riche et de Lazare, Luc xvi, 19-31 ; à Jo. i, 1-14 ; aux ps. 10, 15, 82, 83, 84, 87, 88, 89, 90, 91, 92, 93, 95, 96. — Cf. *Anecd. Mareds.*, t. iii, pars 3 ; — *Rev. Bibl.*, 1904, p. 619 ; — *Revue bénédictine*, avril 1902.

[2] On a de S. Jérôme deux autres traités sur Isaïe. Ils ont été publiés dans les *Anecdota Maredsolana*, t. iii, pars 3. Le second traité, découvert par Dom Amelli et publié par lui pour la première fois (Tipografia di Montecassino, 1901, in-8 de p. xxiv), a été assigné par le distingué Bénédictin aux premières années de S. Jérôme. Mgr Mercati en a contesté l'origine hiéronymienne (cf. *Rev. Bibliq.*, p. 385-392). Dom Morin maintient son authenticité et affirme qu'il a été composé au plus fort de la lutte contre les Origénistes, vers 402.

[3] « On dit que Virgile, à l'exemple de l'ourse qui ne se fatigue pas de lécher ses petits, revoyait sans cesse ses livres. Moi, au contraire, je ne puis chercher dans la lenteur de la composition un remède contre la lenteur de la conception. Quand le scribe sur mon ordre s'est mis à l'œuvre, je dois lui dicter sans délai tout ce qui me passe par l'esprit. Si je m'arrête pour chercher mes expressions, lui, par le crispement de ses mains, par un froncement des sourcils, par l'agitation de tout son corps, il me fait des reproches muets et m'avertit qu'il perd son temps. » (*In Galat.* Lib. III, Prolog. : *P. L.* XXVI, 399).

[4] « J'avoue que j'écris plus sous l'impulsion de l'éloquence que sous celle de l'esprit et que, comme l'eau d'un torrent, ma dictée est parfois troublée et boueuse. » (Lettre 64 : *P. L.* XXII, 622).

[1] *In Amos* Lib. III, Præfat. : *P. L.* XXV, 1075.

[2] « Abruti par la démence, il (Rufin) ne comprend pas que la règle dans les commentaires est d'exposer les diverses opinions soutenues par les auteurs, soit en les nommant, soit en taisant leurs noms, de les présenter au lecteur en lui laissant le soin de faire son choix. » (Préface du Comm. sur Jérémie : *P. L.* XXIV, 680, 681).

« Tout ce que je puis faire, c'est de confesser que j'ai lu les écrits des anciens et que, dans mon commentaire, j'ai, selon l'usage universel, exposé les diverses opinions, laissant chacun libre de choisir au gré de ses préférences. Cette méthode a cours aussi bien dans la littérature profane que dans le domaine des Saintes Ecritures. Vous avez dû la rencontrer et elle ne vous a sans doute pas choqué ». (Lettre 112 : *P. L.* XXII, 917).

[3] « Dans la question des 70 semaines de Daniel, j'ai exposé ce qui a été dit par Jules Africain, Origène, Eusèbe de Césarée, Clément d'Alexandrie, Apollinaire de Laodicée, Hippolyte, les Hébreux, Tertullien. J'ai tenu à laisser le lecteur libre de choisir celle de ces opinions qui aurait ses préférences. » (Préface au 2e livre du Comm. sur Isaïe : *P. L.* XXIV, 21).

[4] « Origène a composé sur cette épître trois volumes que nous avons suivis en partie. Apollinaire et Didyme ont aussi écrit de courts commentaires. Nous leur avons fait quelques emprunts peu nombreux, non sans nous permettre des additions et des suppressions. Le lecteur studieux est donc prévenu dès le début que ce travail est en partie le nôtre et en partie celui des autres. » (Préface du Comm. sur l'épître aux Ephésiens).

[5] « J'ai donc des précurseurs dans l'étude de ce prophète (Osée). Ces précurseurs, je le dis simplement et non sous l'empire de l'orgueil, que me reprochent certains ennemis, je ne les ai pas suivis en tout et partout, mais je me suis constitué leur juge plutôt que leur traducteur. » (Préface du Comm. sur Osée : *P. L.* XXV, 820).

[6] « Je sais que les anciens auteurs ecclésiastiques, les Grecs comme les Latins, se sont longuement étendus sur ce livre (Jonas) ; mais les problèmes qu'ils ont soulevés ont plutôt obscurci le texte qu'ils ne l'ont éclairé. Leurs commentaires auraient besoin de commentaire et, quand on les a lus, on est bien moins avancé qu'auparavant. » (Préface du Comm. sur Jonas : *P. L.* XXV, 1117).

[7] « J'invite les taureaux qui m'entourent à se taire... Ils m'accusent de piller les œuvres d'Origène. Ils prétendent que faire des emprunts aux livres des anciens, c'est les salir. Mais ils auront beau chercher à me faire honte, je suis très fier de

faits à Origène, des armes pour le combattre. Aussi vit-on bientôt S. Jérôme changer de tactique. Après 394, il cita moins fréquemment les auteurs ; il parla plus habituellement en son propre nom. Cependant, même alors, il fit encore à ses devanciers de copieux emprunts sans avoir toujours le loyal scrupule de les mettre entre guillemets. Ainsi, bien qu'il dise formellement de son Comm. sur S. Matthieu, en raison de la rapidité avec laquelle il a dû le composer : « J'ai été obligé de laisser de côté les anciens, faute du temps nécessaire pour les lire et les mettre à profit, » il n'en demeure pas moins acquis que son travail présente avec celui d'Origène des coïncidences de pensées et d'expressions qui ne se peuvent expliquer que par des emprunts directs. Il en faut dire autant de son Comm. sur Isaïe comparé avec celui d'Eusèbe.

Enfin, l'engouement des premières années de S. Jérôme pour Origène eut le grave inconvénient de l'entraîner dans son sillage exégétique [1]. Ses premiers commentaires furent gâtés par l'allégorisme, en particulier celui sur l'Ecclésiaste, bien que S. Jérôme ait eu le grand mérite de s'y montrer indépendant vis-à-vis de ses devanciers. Les commentaires sur Sophonie, Habacuc, Joël ont aussi le même défaut. Plus tard, au fur et à mesure que ses travaux sur le texte l'amenèrent à se rapprocher davantage de l'interprétation littérale et après la querelle origéniste, S. Jérôme comprit mieux le vice de l'allégorisme [2]. Il chercha davantage le sens historique. Il fit pour ce motif un bon exposé de Jonas, d'Abdias, d'Amos et il donna des prophètes Isaïe et Jérémie des commentaires qui, sauf quelques menus détails, sont, dans leur ensemble, excellents et font preuve d'une science étendue et d'un sens exégétique consommé.

copier celui qui fait, je n'en doute pas, votre admiration et celle de tous les esprits prudents. » (Préface du 2e livre du Comm. sur Michée : *P. L.* XXV, 1189).

[1] L'attitude de S. Jérôme vis-à-vis d'Origène se trouve assez bien caractérisée par les textes suivants :

« Vous m'objectez qu'Origène est hérétique ! Est-ce que cela me regarde ?... Je ne nie pas qu'il soit hérétique en beaucoup de ses assertions... Mais il a aussi bien commenté un grand nombre d'endroits et éclairci maints passages obscurs des Prophètes, ainsi que les mystères tant de l'Ancien que du Nouveau Testament. » (Lettre 61 : *P. L.* XXII, 603).

« Si vous demandez mon opinion, je pense, moi, qu'on peut lire Origène pour son érudition, comme on lit Tertullien, Novatien, Arnobe, Apollinaire et d'autres auteurs ecclésiastiques tant grecs que latins. » (*P. L.* XXII, 606).

« Du reste, puisque je parle à un homme instruit, il ne faut pas croire que je réprouve tout ce qu'Origène a écrit, ainsi que me le reprochent ceux qui le louent à tort et à travers, ou que je fasse comme Denis le philosophe qui changea tout à coup de doctrine. Je repousse seulement les doctrines perverses d'Origène. » (Lettre 85 : *P. L.* XXII, 753).

« Dans ma vieillesse aussi bien que dans ma jeunesse, je reconnais qu'Origène et Eusèbe de Césarée furent des hommes très instruits, mais qui ont toutefois erré dans les dogmes. » (Lettre 119 : *P. L.* XXII, 979).

[2] « Origène a écrit sur ce prophète deux volumes... Nous avons également des commentaires d'Hippolyte. Enfin Didyme, sur mes instances, a dicté plusieurs livres d'explications en même temps que trois autres relativement à Osée. Mais l'exégèse de ces écrits est entièrement allégorique ou du moins elle touche à peine l'histoire. Aussi, voulant imiter le Père de famille, qui tirait de son trésor des choses anciennes et des choses nouvelles, voulant imiter également l'épouse du Cantique qui réservait pour son Bien-Aimé des fruits anciens et nouveaux, j'ai associé les renseignements historiques fournis par les Hébreux à la tropologie si chère aux nôtres. J'ai tenu à édifier sur le roc et non sur le sable. » (Préface du Comm. sur Zacharie : *P. L.* XXV, 1418).

ACTES DU SAINT-SIÈGE

(*Acta* n° 10, du 15 septembre)

Encyclique « Spiritus Paraclitus » du 15 sept. 1920 pour le 15e Centenaire de S. Jérôme

Analyse

Le Souverain Pontife ne veut point laisser passer si belle occasion de promouvoir l'étude des Saintes Ecritures ; il le fera, en présentant le modèle parfait qu'est S. Jérôme, et en confirmant les directions et prescriptions de Léon XIII et de Pie X, adaptées encore de plus près aux temps présents. (P. 385-6).

La vie de S. Jérôme est d'abord retracée à grands traits (386-9). Puis le Pape considère sa doctrine sur l'origine divine des Saintes Ecritures et leur absolue vérité. — Sur l'*origine divine* des Livres Saints, il a toujours enseigné, d'accord avec toute l'Eglise catholique, qu'écrits sous l'inspiration du Saint-Esprit ils ont Dieu pour auteur, et que c'est comme tels qu'ils ont été remis à l'Eglise ; et ses théories sur l'inspiration ne diffèrent pas de la doctrine communément admise : Dieu éclaire l'intelligence du rédacteur, puis il décide sa volonté à écrire, et il l'assiste d'une façon spéciale et continue jusqu'à ce qu'il ait terminé son livre (389-90). — De cette origine divine des Ecritures, S. Jérôme concluait à leur *autorité* (390-91) et à leur *inerrance* (391-3) : « Quod omni errore careant, dubitare nefarium est. »

Telle est la doctrine de S. Jérôme, des Pères, de toute l'Eglise, doctrine que Léon XIII a rappelée naguère (393-4). S'en écartent : 1° ceux qui admettent bien l'inspiration totale de la Bible, mais en restreignent les effets (en particulier l'inerrance) à « l'élément religieux » seul (394-5) ; — 2° ceux qui dans les récits historiques ne veulent voir que de « l'histoire populaire, » sans concordance nécessaire avec la vérité des faits (395). Saine interprétation d'un passage de S. Jérôme dont abusent les novateurs (396) ; — 3° ceux qui élargissent trop l'usage de certains principes bons en eux-mêmes (v. g. les citations implicites). Mais que dire de ceux qui refusent aux Evangiles toute foi divine, et ne leur accordent qu'une foi humaine diminuée ! (397).

Arrière cette effrénée liberté d'opinions ! Mettons-nous à l'école de S. Jérôme, dont la doctrine sur l'autorité et l'inerrance des Ecritures est la doctrine même du Christ (398-9).

A son école, nous trouverons encore à imiter son *amour des Ecritures,* amour que toute sa vie prouva et qu'il ne cessait d'exciter chez les fidèles. Et la lecture des Ecritures, la recherche persévérante de leur sens le rendit maître du texte sacré plus que n'importe quel autre écrivain. Ajoutez la pénétration de son jugement naturel, et vous comprendrez que sa Vulgate soit de beaucoup la plus parfaite des anciennes versions (le Pape espère vivre assez pour promulguer la nouvelle édition préparée par les Bénédictins). Cet amour de S. Jé-

rôme pour les Saintes Ecritures éclate surtout dans ses lettres, qui sont toutes tissées de textes sacrés (399-400).

Mais *quelle méthode* suivre pour tirer profit du trésor des Ecritures? Celle qu'a suivie S. Jérôme. — 1° D'abord une préparation soigneuse. *a)* Ecarter les obstacles extérieurs et offrir bonne volonté. *b)* Implorer humblement le secours de la grâce divine. *c)* S'inspirer de la Tradition et se tenir fidèlement au sens reçu par l'Eglise. Puissent tous les catholiques aujourd'hui suivre cette règle d'or du Saint Docteur ! (400-4).

2° Les esprits ainsi préparés par la dévotion et l'humilité s'adonneront à la lecture quotidienne du Livre sacré, dont S. Jérôme fait un devoir à tous les fidèles (le Pape félicite ici les Œuvres pour la diffusion du Nouveau Test. et des morceaux choisis de l'Ancien), et plus spécialement aux clercs et aux prédicateurs. Pour se mettre au niveau de leur mission divine, les prêtres doivent étudier l'Ecriture Sainte en prenant pour guide l'Encyclique *Providentissimus;* l'idéal serait qu'au moins une élite fréquente l'Institut Biblique (404-8).

A quel but doit tendre cette étude des Saintes Ecritures? — Nous devons y chercher l'aliment de notre vie spirituelle; des arguments pour l'explication et la défense de nos dogmes; mais surtout des ressources pour la prédication (408-10).

Que les prédicateurs aient sous les yeux *les règles d'interprétation* données par S. Jérôme. 1° D'abord, bien établir le texte : de quels mots s'est servi l'auteur sacré? 2° Ensuite, chercher le sens du texte; et pour cela, *a)* chercher avant tout le sens littéral ou historique; et une fois celui-ci bien défini, *b)* scruter les sens plus cachés et plus profonds « comme on cherche le fruit sous la coque hérissée des châtaignes, » mais en évitant de tomber dans l'abus : c'est l'exemple donné par le Christ et les Apôtres et en particulier S. Paul (410-2).

De *quelle manière exposer* le sens des Ecritures? Simplement, pour le faire bien comprendre. Avis aux prêtres jeunes et vieux! (412-4).

Et de ce constant commerce avec les Livres sacrés, quels *fruits* savoureux S. Jérôme recueillait! Une vie remplie des consolations célestes au milieu des tribulations intérieures et extérieures, et toute dirigée en charité active au service de l'Eglise, qu'il aimait comme étant l'Epouse du Christ. Il la défendait soit contre les hérétiques, soit contre la corruption des mœurs (414-6), à laquelle il ne cessait d'opposer la beauté des vertus chrétiennes (417). Et l'Eglise étant le corps mystique du Christ, le zèle de S. Jérôme pour l'Eglise s'unissait à un ardent amour du Christ : amour qui doit être regardé comme le fruit le plus précieux de la science des Saintes Ecritures (418-9). De là, entre autres, son esprit d'oraison, son ardente dévotion à la Sainte Eucharistie, sa piété envers la Sainte Vierge et son attachement aux Lieux Saints (420).

Conclusion. — La voix de S. Jérôme s'est tue; mais il prêche toujours par ses écrits. Il prêche l'éminente dignité des Saintes Ecritures. Il prêche le retour aux mœurs chrétiennes. Il revendique pour le Siège de Pierre l'honneur et la liberté. Il adjure les Eglises séparées de revenir à l'unité (420-2).

Que tous donc, peuples et clergés, sous les auspices de S. Jérôme, s'attachent aux principes catholiques pour l'étude des Saintes Ecritures, afin d'arriver à la connaissance parfaite de Jésus-Christ (422).

L'« AMI DU CLERGÉ » ET LES LIVRES

Comptes rendus Bibliographiques

Romans à lire et romans à proscrire, par l'abbé Louis Bethléem. — 7e édit., 1920. — Un vol. in-16 de 376 p., 6 f., franco 6 f. 60. — A Lille, aux bureaux de la *Revue des Lectures,* 5, rue Saint-Pierre.

La première édition de cet ouvrage parut en 1905 à la librairie Masson, à Cambrai ; la 2e, entièrement refondue et très augmentée, avant la fin de la même année. En 1908, pour porter sur un terrain plus vaste la croisade entreprise d'abord contre les mauvais romans, l'auteur fondait une revue mensuelle intitulée *Romans-Revue,* qui s'appelle aujourd'hui, d'un nom plus exact, *Revue des Lectures ;* il voulait « s'attacher surtout à soutenir, sur le terrain des lectures, la cause de la religion, de la morale et des âmes ; signaler, parmi tant de productions, celles qui sont saines, attrayantes, utiles et excellentes ; renseigner sur leur contenu et leur valeur ; et ainsi, aider les diverses classes de lecteurs à lire avec discernement et intérêt, avec profit intellectuel, moral et pécuniaire. » Le programme était séduisant ; pour le bien remplir, il fallait du savoir et du courage ; l'un et l'autre n'ont point manqué. La *Revue des Lectures* a commencé son tome VIII en janvier 1920 (abonnement annuel 16 f. pour la France, 18 f. pour l'Etranger) ; et voici la 7e édit. de *Romans à lire et romans à proscrire,* qui est mise à jour jusqu'à 1920. En 1910 a paru, sous la même inspiration, *Les pièces de théâtre* (4 f. 50, franco 5 f.). Qu'il s'agisse de romans ou de théâtre, on aura dans ces deux vol. de l'abbé Bethléem un répertoire extrêmement détaillé où l'on trouvera aisément, formulé du point de vue moral, le jugement que l'on cherche sur telle ou telle œuvre, soit pour constituer une bibliothèque, soit pour en épurer, soit pour donner un renseignement.

Signalons encore, à la même adresse, **Les Illustrés pour enfants,** par le P. de Parvillez (in-16 de 96 p., 1 f. 50, franco 1 f. 75), où sont étudiées et classées 1° les publications chrétiennes et éducatrices ; 2° les publications honnêtes, mais neutres ; 3° les médiocres ou suspectes ; 4° les mauvaises. Et pour vulgariser les conclusions de cette étude, on les a présentées sur une affiche (1 f.) destinée aux églises, aux patronages, etc. « Qui habet aures audiendi, audiat. »

Sur les champs de bataille : Verriele, Hogard, Blainville et Braquet, Marius Devès, Dalmar, Daumont, J. Nysten, Boulanger, Leleu, Miot.

On n'a pas oublié les volumes où M. Jean Guiraud et le P. Frédéric Rouvier ont retracé dans une synthèse empoignante le rôle du Clergé et des Congrégations au service de la France pendant la Grande Guerre (le premier, à la Bonne Presse, Paris, 5, rue Bayard ; le

second, chez Perrin, à Paris, 35, quai des Grands-Augustins). Voici toute une série de monographies qui nous montreront d'une façon plus intime quelques-uns de nos héros, religieux, prêtres ou laïcs.

M. l'abbé A. Verriele, Directeur au Séminaire d'Issy, nous présente **Les Séminaristes de St-Sulpice morts au champ d'honneur** « en holocauste pour la France » (gr. in-8 de xII-496 p., nombreuses phototypies; aux bureaux du *Bulletin des Anciens Elèves de St-Sulpice*, 3, place de l'Ancienne-Comédie, à Limoges). Ils sont là juste une centaine, venus de toutes nos provinces aussi bien que de la capitale; mais dans cette variété, « quelle noble unanimité française et sacerdotale des cœurs et des esprits! » C'est l'âme du clergé de France qui apparaît, avec sa charité et son dévouement, avec sa volonté de sacrifice jusqu'à la mort; la vie de foi, la solide piété, animant aux plus mâles vertus, car « On ne sait pas ce que c'est que la souffrance humaine, quand on n'a pas vu cette guerre-là! »

M. le chanoine Hogard, Secrétaire général de l'Evêché, a écrit **Le livre d'or du Clergé du diocèse de Nancy pendant la guerre** (in-8 de xII-336 p.; Nancy, Ancienne Imprimerie Vagner). Chap. I: Nos Evêques et la Guerre; II. Le clergé mobilisé (états de service); III. Citations et décorations; IV. Nos prêtres-soldats prisonniers; V. Les prêtres morts au champ d'honneur (nous avons compté 23 noms); VI. Nos séminaristes (20 morts); VII. Nos prêtres otages; VIII. Les victimes civiles dans le clergé: « L'envahisseur les sacrifia brutalement pour semer, en frappant à la tête, l'épouvante au milieu des populations; » qu'on lise en effet, p. 238-241, le martyre de l'abbé Jacob, curé de Lexy, âgé de 64 ans! IX. A travers nos ruines; X. Le diocèse envahi et occupé. — Pas de déclamations, dans ce livre; des faits, à la lumière desquels « ceux qui n'ont pas vu la guerre » pourront prendre une idée de ce qu'un diocèse envahi a souffert. Et qu'on se souvienne que l'Eglise de France en a compté une douzaine!

De l'apostolat au champ d'honneur: **L'abbé Louis Bouchet, aumônier volontaire,** par MM. Blainville et Braquet (in-12 de xII-92 p., franco 2 f. 50; Sueur-Charruey, 41, rue de Vaugirard, Paris). Né à Meximieux (Ain) en 1871, élève puis professeur aux Chartreux de Lyon, missionnaire diocésain, prédicateur du Carême de 1909 à la Nouvelle-Orléans, puis vicaire en 1911 dans la paroisse ouvrière St-Germain de Charonne, à Paris, où son curé lui confiait bientôt toutes les œuvres « de propagande, » depuis le patronage des jeunes gens jusqu'à la messe des hommes; mobilisé au début de 1915 et d'abord garde-voie, il partit en Alsace comme brancardier avec le 53e territorial; en octobre 1916, il est nommé aumônier volontaire et fait campagne d'abord avec le 139e d'infanterie, puis avec le 25e; il accompagnait une attaque du 14e au nord de Moreuil, quand il tomba traversé de trois balles, le 18 avril 1918; il disait au P. de Ganay, après avoir reçu les sacrements: « Je suis heureux, je suis content! » — Ce sont deux laïques qui ont écrit cette biographie de prêtre, « avec l'unique souci d'être vrais, » afin de continuer l'œuvre d'apostolat de celui qu'ils aimaient.

L'abbé Marius Devès a donné pour exergue à son livre: *Comment ils soignèrent les blessés et moururent pour la France*. Son héros, c'est **Le R. P. Aimé Dalverny, missionnaire Oblat de Marie Imm.** (in-8 de 280 p., franco 5 f. 10; à Lyon, chez l'auteur, 36, rue de Trion, et Librairie de l'Archevêché): né dans le Gard, en pays houiller, le 30 déc. 1883, à 14 ans il entrait au juniorat des PP. Oblats de N.-D. des Lumières (Comtat Venaissin); et le 13 juin 1908, exilé en Belgique, il recevait la prêtrise dans la chapelle du Grand Séminaire de Liège (il avait fait sa profession religieuse deux ans auparavant). Dispensé du service militaire à cause de sa frêle santé, il fut « récupéré » en octobre 1914 et affecté à l'hôpital de typhiques de Glorieux, à 2 kil. de Verdun; malade, évacué, après sa convalescence il est dirigé sur l'armée d'Orient. Mais au bout de deux mois il est de nouveau évacué et rapatrié. Fin juin 1916, il partait pour la Somme, infirmier de salle à l'hôpital d'évacuation de Cérisy, puis à Fismes, jusqu'en juillet 1917 où l'amendement Sixte-Quenin vint le transformer en fusilier-mitrailleur... Il vécut dans les tranchées de l'Oise, au 76e de ligne, de la mi-avril 1918 jusqu'au soir du 13 juin, où il tomba en pleine bataille, frappé d'éclats d'obus à la tête et à la poitrine. Sa tombe porte le n° 19 au cimetière de Monchy-Humières (Oise). — Le sacrifice, son apprentissage, puis sa pratique quotidienne au service de l'Eglise et de la Patrie: telle est l'idée-maîtresse de cette vie; l'abbé Devès l'a revêtue des chaudes couleurs de son pinceau méridional, mais sans fard. Son livre aurait, je crois, beaucoup de succès auprès des jeunes gens.

C'est aux jeunes également qu'est dédié le **Joseph Masquilier (1896-1916)** de M. l'abbé Dalmar, Préfet des études au Collège du Sacré-Cœur à Tourcoing (in-8 de xvI-338 p., 10 f.; J. Duvivier, impr.-éditeur, à Tourcoing, Nord): « A vous, jeunes gens!... A vous, jeunes gens catholiques!... A vous, étudiants et collégiens!... Vous n'aurez pas sans doute à mourir comme Jos. Masquilier; mais vous pouvez vivre comme lui; vous devez vous arracher à la tentation de la médiocrité... » Tous n'auront pas la grâce de la vocation religieuse, comme Joseph (qui était le neveu du R. P. Joseph Masquilier, Rédemptoriste); tous auront à être fidèles à une vocation, et l'exemple de ce jeune homme au cœur d'apôtre, nourri de l'Eucharistie et filialement dévot à Marie, frappé d'une balle à la tête en entraînant ses hommes du 33e vers la route de Raucourt à Combles, sera comme le grain de sénevé qui peut devenir un grand arbre.

Georges Attout, Le petit Sergent, de M. Octave Daumont (in-8 de 376 p., 5 f. 75; Bruxelles, libr. Dewit, et Paris, libr. Vanelsche, 44, rue du Montparnasse), était dans l'armée belge; comme Joseph Masquilier il est mort à 20 ans sur un champ de bataille en disant: « Je pars content, je vais au ciel! » Une préface du cardinal Mercier résume ainsi son caractère: « Esprit de famille, fierté de sa foi, générosité pour tout ce qui était immolation et sacrifice de soi-même, courage et vaillance puisés à l'Eucharistie, action par l'exemple sur le milieu ingrat où il vivait, tout ce qu'on peut rêver de plus large dans une âme de 18 à 20 ans, se retrouvait en lui, ennobli d'une simplicité charmante... Bien qu'il ne se sentît pas appelé au sacerdoce, Georges Attout estimait avec raison qu'une vie passée dans le monde à donner l'exemple du devoir et du sacrifice valait la plus belle conception de l'apostolat; et que, pour remplir une vie pareille avec honneur, il fallait s'y préparer de longue main » et toujours être fidèle à sa devise: « De la volonté! »

La France et la Belgique sont devenues « sœurs d'armes » le 4 août 1914; elles resteront sœurs d'âmes; c'est pourquoi l'ouvrage du chanoine J. Nysten, **Comment ils meurent** (in-16 de 256 p., avec 36 photogr., franco 7 f.; Liège, impr. H. Dessain, et chez l'auteur, 15, rue des Champs), dédié « à la Belgique de demain », mérite d'être lu par tous ceux qui veulent refaire la France de demain. Il faut que demeure vivace et vivifiant l'exemple des soldats et des civils morts pour la cause de la liberté et de l'indépendance de la patrie. Et quand on pénètre au fond de leurs âmes, on découvre que beaucoup, durant cette guerre, « ont trouvé dans leur croyance, parfois reconquise, ou ranimée, et dans la pratique religieuse, la force de *mieux* accomplir leur devoir. Prier, souffrir, mourir: triple ascension sur la route du sacrifice austère. » Presque uniquement fait de documents, de lettres de « fusillés », le livre de M. Nysten est émouvant et élevant comme un recueil d'Actes des martyrs.

On se demande ce qu'il y a derrière ce titre: **De la même famille,** par l'abbé J. Boulanger (in-16 de 300 p., franco 5 f.; chez Et. Drioton, éditeur à Nancy, et chez l'auteur, curé de Malzéville, Meurthe-et-Moselle); titre énigmatique, et que n'éclaire pas encore le sous-titre, *Impressions de guerre et de captivité*. Aux premières